

# SAINT-JEANNET



BULLETIN MUNICIPAL N°8

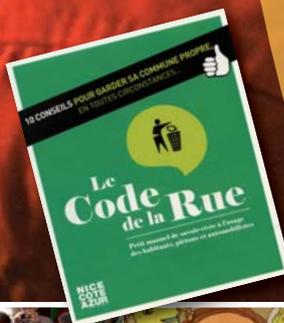
janvier, février,  
mars 2011

1<sup>ère</sup> participation  
au concours  
Villes et Villages  
Fleuris

Dossier :  
2011 Année  
de la jeunesse

Les 20 ans de  
Canten Nouvé

Agenda :  
la foulée  
des Baous



# Sommaire

|                |                               |
|----------------|-------------------------------|
| Page 3         | Editorial                     |
| Pages 4 à 8    | Actualités                    |
| Page 9         | Rencontre                     |
| Pages 10 et 11 | Vie administrative            |
| Pages 12 à 15  | Dossier : Enfance et jeunesse |
| Pages 16 à 19  | Saint-Jeannet Citoyen         |
| Pages 20 à 23  | Vie économique                |
| Pages 24 à 26  | Vie culturelle                |
| Pages 27 à 29  | Vie associative               |
| Page 30        | Anecdote                      |
| Page 31        | Etat civil                    |
| Page 32        | Agenda                        |

Direction de la publication :  
Jean-Michel Sempéré

Responsable de la coordination :  
Jean-Claude Pinto  
contact : pinto5@wanadoo.fr

Rédaction : AJEM Consultants

Avec l'aimable participation des agents de  
la commune, des responsables des  
associations et des élus saint-jeannois.

Conception graphique : Publisoft

Crédit photos : Office du Tourisme,  
Mairie de Saint-Jeannet,  
Marcelyne Michon

[www.saintjeannet.com](http://www.saintjeannet.com)

## Des Chiffres et des Hommes : ma commune, en 2010, c'est aussi

- **47 952 repas** servis aux enfants de la commune
- **103 demandes de travaux** pour le compte de la commune
- **538 000 euros** investis par la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur
- **100 850 euros** investis par la Commune pour les écoles de la Ferrage et Les Prés
- **724 rendez-vous** et informations ponctuelles en matière d'urbanisme
- **139 dossiers** d'urbanisme traités
- **14 Conseils municipaux** qui ont donné lieu à 79 délibérations et 189 arrêtés
- **400 demandes** de Carte Nationale d'Identité et 111 autorisations de sortie du territoire
- **300 personnes** reçues par Jean-Michel Sempéré
- **32 actes de naissance**, 17 actes de mariage et 53 actes de décès



# E ditorial

**C**hères Saint-Jeannoises, chers Saint-Jeannois, 2010 fut, entre autres, une année de prises de décision. 2011 sera, l'année des réalisations. Après nous être dotés de nouveaux moyens d'organisation et avoir procédé à de bénéfiques recrutements, nous voici en ordre de marche pour que notre projet « Bien Vivre Saint-Jeannet Ensemble » facilite et rende agréable notre vie quotidienne.

**T**out d'abord, nous poursuivrons notre action en vue du respect et de la promotion de notre environnement. Cette action s'appuie sur une collecte satisfaisante des déchets, des achats éco-responsables, une participation à l'Agenda 21 de la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur et la mise en valeur de notre patrimoine.

“ Un peuple qui prend ses enfants par la main est un peuple qui vivra longtemps.

Alain Gilot ”

**E**nsuite, le Plan Local d'Urbanisme permettra, d'envisager l'avenir avec confiance dans une perspective de développement urbain maîtrisé et d'équilibre entre l'habitat et les zones à préserver. L'enquête publique vous donnera l'occasion de vous exprimer et d'améliorer ce projet, qui nous concerne tous.

Non contents de nous soucier de notre cadre de vie, nous assurons, une fois encore, nos entreprises de notre soutien grâce à l'action du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce et à l'impulsion nouvelle donnée à la Z.A.C. Saint-Estève. Nos entreprises sont les leviers de la consommation et de l'emploi dans notre commune. Car, comme Winston Churchill, je ne considère pas, « le chef d'entreprise comme un homme à abattre ou une vache à traire », mais comme « le cheval qui tire le char ».

Nous nous attacherons aussi à la sécurité des biens et des personnes. Grâce à la participation de tous - la gendarmerie, la police municipale et les riverains - nous mettons d'ores et déjà en œuvre des actions concertées, complémentaires de la politique de sécurité déjà engagée.

**M**ais avant tout, cette année, nous souhaitons la dédier aux jeunes générations. Parce qu'un village sans jeunesse ni vie associative est un lieu sans âme, les jeunes Saint-Jeannois et les associations peuvent compter sur notre équipe pour la réalisation de leurs projets.

Forts de cet engagement et de votre soutien, nous négocions notre contrat « Enfance Jeunesse » avec la Caisse d'Allocations Familiales afin de poursuivre une politique de partenariat tournée vers les années futures. Parents et personnels socio-éducatifs seront tous mobilisés pour que notre jeunesse s'ouvre sur l'avenir, affirme sa citoyenneté et sa créativité, tout en gardant ce lien précieux avec les autres générations, gage de dialogue et ciment de notre vie communautaire.

**L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.**

Longo mai.  
Votre maire  
Jean-Michel Sempéré

## A LA UNE : Villes et villages fleuris, pourquoi pas nous ?

### Interview de Jean-Michel Sempéré En 2011, objectif : « une Fleur » !

*Saint-Jeannet a choisi de participer, pour la première année, au concours des Villes et Villages Fleuris. Un projet qui s'appuie sur la volonté commune des élus, des agents municipaux et des habitants de mettre en valeur les trésors de Saint-Jeannet. Jean-Michel Sempéré, maire de Saint-Jeannet, nous en dit plus.*



**Le Bulletin Municipal. Pourquoi participer au célèbre concours Villes et Villages Fleuris ?**

**Jean-Michel Sempéré.** Le concours des Villes et Villages Fleuris a pour objectif de promouvoir les municipalités qui s'impliquent particulièrement dans l'aménagement des espaces verts et l'amélioration du cadre de vie de leur ville. Plus qu'un simple concours de fleurissement, l'attribution des « Fleurs » est un formidable outil pour mettre en valeur un village ou une ville et renforcer sa politique d'aménagement du cadre de vie. Contrairement à certaines villes qui choisissent de fleurir pour améliorer un cadre de vie peu esthétique, Saint-Jeannet dispose d'un patrimoine architectural et environnemental unique, un véritable joyau auquel il ne manque qu'un joli écrin : un fleurissement qui mettra en valeur notre village.

**LBM. Quelles sont nos ambitions pour cette première année ?**

**JMS.** Nous avons pour objectif d'obtenir en 2012 le label « une Fleur » qui récompensera le travail fourni par le village et ses habitants en 2011, date de notre première participation. Ce sera une première étape car nous souhaitons mettre en place une stratégie sur le long terme. En effet, en 2011, nous concentrons nos efforts sur le village qui rassemble les plus beaux trésors architecturaux de Saint-Jeannet mais dès

2012, nous étendrons notre action sur l'ensemble du territoire de la commune.

**LBM. Quels sont les atouts de Saint-Jeannet pour ce concours ?**

**JMS.** Les critères d'attribution des « Fleurs » reposent sur des éléments précis comme la qualité du patrimoine, le développement durable, le cadre de vie ... A Saint-Jeannet, nous avons déjà un patrimoine exceptionnel, aussi bien d'un point de vue architectural qu'environnemental. Il ne nous manque que les fleurs et je compte sur chacun d'entre nous pour s'impliquer dans ce projet.

**LBM. Comment sera fleuri le village de Saint-Jeannet ?**

**JMS.** Les choix ont porté sur un fleurissement vertical en hauteur et le renouvellement du fleurissement du village grâce à des jardinières afin d'apporter de la couleur à notre patrimoine naturel et architectural mais aussi, inciter nos concitoyens à fleurir leurs habitations et à respecter le

“ Pour cette première participation, nous avons pour objectif d'obtenir en 2012 le label « une Fleur » qui récompensera le travail fourni par le village et ses habitants en 2011, date de notre première participation ”

fleurissement. Le principe retenu est le suivant : les services techniques de la ville mettront à disposition des habitants, qui le souhaitent, des bacs et des plantes dont l'entretien sera à leur charge. Nous travaillerons autour de la conception d'espaces verts dits « secs », en favorisant les plantes méditerranéennes et les matériaux tels que le sable ou les galets. L'objectif est de limiter la consommation en eau et l'entretien associé tout en respectant le milieu naturel.

**LBM. Comment les Saint-Jeannois peuvent-ils précisément être acteurs dans ce projet ?**

**JMS.** En fleurissant leur maison et en cherchant à mettre en valeur leur habitation !

Un concours sera lancé dès le mois de mai pour récompenser la maison la plus fleurie. Notre succès repose essentiellement sur la motivation de nos concitoyens couplée à la mobilisation de nos agents municipaux et de nos élus. Un véritable consensus existe autour de ce projet.

## Le concours des Villes et Villages Fleuris, comment ça marche ?



Le Concours des Villes et des Villages Fleuris, est national, gratuit et ouvert à tous. Sa vocation est de promouvoir et d'encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre

de vie. Le principe est simple : des séries de « Fleurs » (de une à quatre selon l'effort réalisé), correspondant au label ou à la marque « Villes et Villages Fleuris », sont attribuées aux villes et villages participants en fonction de leur implication dans le projet. Ces « Fleurs » sont apposées sur une signalétique spécifique représentée par un panneau à l'entrée de la commune, que vous avez déjà tous vu. Les principaux critères d'attribution sont :

- Le patrimoine paysager et végétal
- Le cadre de vie et le développement durable
- L'animation et la valorisation touristiques

Dans le cadre de la loi de décentralisation, le concours est organisé avec le soutien des départements et des régions. Plus d'information sur <http://www.villes-et-villages-fleuris.com>



## Urbanisme : Le PLU communal arrêté le 23 décembre avant enquête publique

Le PLU communal de Saint-Jeannet a été arrêté en Conseil Communautaire le 23 décembre dernier par un vote à l'unanimité des membres présents, ce qui n'a pas été le cas pour tous les PLU présentés lors de cette séance du Conseil. Le PLU n'a pas été arrêté en Conseil municipal puisque, rappelons-le, désormais, c'est la Communauté urbaine qui détient la compétence Urbanisme. Le Conseil municipal n'est donc pas saisi à ce stade de la procédure. En revanche, il aura à donner son avis dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées (P.P.A.) qui va suivre, comme les autres P.P.A. : Services de l'État, Conseil Régional, Conseil Général, Communes limitrophes, Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, etc.

Ces P.P.A. ont un délai de 3 mois pour donner leur avis écrit après saisie de la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur.



## La mise à disposition du public du PLU

Le PLU arrêté sera mis à la disposition du public en mairie et dans les locaux de la Communauté urbaine après parution de l'avis légal dans la presse qui devrait se situer aux alentours du 15 janvier. La population saint-jeannoise aura alors la possibilité de prendre connaissance du zonage, du règlement, des emplacements réservés et du rapport de présentation de ce projet de PLU avant l'ouverture de l'enquête publique.

La consultation sur place est gratuite aussi bien en mairie qu'à la Communauté urbaine.

Il sera possible en mairie de délivrer gratuitement une copie sur support papier d'une partie du plan de zonage et d'un extrait du règlement.

Par contre, pour un extrait plus important ou pour obtenir l'intégralité du dossier, il conviendra de s'adresser par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine  
Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur  
Direction de la Planification Urbaine  
405 Promenade des Anglais  
BP 3087  
06200 NICE Cedex 3

Le dossier complet sera envoyé dans le délai maximum d'un mois au demandeur qui devra verser une participation aux frais de reprographie qui n'est pas encore fixée mais qui sera de l'ordre de 100 à 150 euros pour un exemplaire papier. Le PLU pourra être également obtenu auprès de Nice Côte d'Azur sur CD-Rom.

## La suite de la procédure : l'enquête publique

Le PLU ne deviendra définitif qu'à l'issue de la procédure, c'est-à-dire son approbation par le Conseil Communautaire de Nice Côte d'Azur en fin d'année 2011. Ce document est donc

encore susceptible d'évoluer en fonction de l'avis des P.P.A. et de la consultation de la population lors de l'enquête publique qui suivra la fin de la période de consultation des P.P.A. (avril ou mai) et qui s'étalera sur une période d'un mois.

La commune aura aussi la possibilité de consigner ses observations par écrit comme tout un chacun auprès du Commissaire enquêteur sur un registre ouvert pour la cause. Le Commissaire enquêteur recevra le public à des dates qui seront précisées au moment de l'ouverture de cette enquête publique. L'enquête terminée, il aura un rapport à faire pour retenir les propositions qui lui semblent pertinentes au nom de l'intérêt général qu'il doit défendre.

Le PLU définitif sera ensuite proposé à l'approbation par les instances de NCA en fonction des avis écrits des P.P.A. et du Commissaire enquêteur.

## L'explication et la discussion des dispositions du PLU

Comme ceci avait été annoncé lors des dernières réunions publiques, le document complet sera présenté et discuté dans un premier temps aux délégués des Comités de quartiers. Les réunions ont été programmées ainsi : le Village, le Val de Cagne et les Coteaux le lundi 17 janvier 2011, les Près et la Billoire le mardi 18 janvier 2011, Provence et Var le jeudi 27 janvier. Les débats dans le cadre des Comités de quartiers pourront ainsi se faire de la meilleure façon possible.

Les représentants de la mairie accompagneront les délégués dans leur tâche d'information et d'explication auprès de la population saint-jeannoise. Ils seront ainsi à l'écoute et à la disposition de tous ceux qui souhaitent déposer des observations ou effectuer des revendications par écrit auprès du Commissaire enquêteur lors de l'enquête publique.

## L'enquête publique : pour quoi faire ?

La réalisation d'ouvrages ou de travaux, exécutés par des personnes publiques ou privées, doit être précédée d'une enquête publique lorsque ces opérations sont susceptibles d'affecter l'environnement. Pendant l'enquête publique, les citoyens ont accès au projet proposé par la collectivité concernée. C'est un moment important de la vie démocratique. L'enquête publique est ouverte à tous, sans aucune restriction. Elle permet d'informer les personnes concernées, de garantir les droits des propriétaires, de favoriser la concertation et de recueillir les observations sur un registre spécifiquement mis à disposition.

Le Commissaire enquêteur ou la Commission d'enquête en charge du dossier (nommé par le Tribunal Administratif) supervise l'enquête publique, examine les observations recueillies et tient des permanences pour recueillir les observations du public. Un avis, favorable ou défavorable, est ensuite formulé, qui ne lie pas la collectivité, mais qui est généralement suivi en étant intégré dans la version finale du projet.

L'enquête ne peut avoir une durée inférieure à un mois ni excéder 12 mois. Elle donne lieu à des mesures de publicité préalable qui permettent d'informer le public.



## TOURISME : Saint-Jeannet s'exporte en Belgique du 2 au 8 février

Du 2 au 8 février 2011, le service Tourisme et Culture de Saint-Jeannet, en compagnie de leurs homologues du Broc et de Gattières, seront présents sur le salon des vacances de Bruxelles (<http://www.salondesvacances.eu/fr>) afin de promouvoir le village auprès d'une clientèle européenne, souvent à la recherche d'authenticité et d'environnement préservé. A ces fins, un film présentant Saint-Jeannet sera réalisé.

## SECURITE : Premiers « Voisins Vigilants » sur Saint-Jeannet



Vous avez peut-être déjà remarqué ce panneau que l'on trouve de plus en plus fréquemment dans les villes et villages du sud de la France ? Ce sont les « Voisins Vigilants », une

chaîne de vigilance qui a pour but de constituer un réseau de voisins attentifs à tout risque d'agression ou de cambriolage et qui vient compléter une politique de sécurité locale. Mise en place pour la première fois en 2002 à Saint-Paul de Vence, elle vise à réduire le nombre de cambriolages et de dégradations, en faisant de chacun des co-adhérents, un voisin attentif à ce qui se passe autour de lui.

Si l'un d'entre eux remarque un comportement qui lui paraît suspect, il va alors prévenir un voisin dit « référent » qui évalue la menace et contacte la gendarmerie ou la police municipale, s'il l'estime nécessaire. Grâce à ce principe, entre les habitants et les autorités, l'information circule plus vite et un filtrage se met en place via le voisin « référent ». C'est dans ce cadre que le premier dispositif de « Voisins Vigilants » de Saint-Jeannet a vu le jour le 10 décembre 2010, dans le quartier du Chemin de Loumé et Chemin du Parriaou, à l'initiative de Mme Christiane Mocerri. Conçu avec la gendarmerie de Vence et la mairie de Saint-Jeannet, en partenariat avec la police municipale, le dispositif est soutenu par Monsieur le Maire. La mairie fournira les panneaux « Voisins Vigilants » à disposer tout au long du circuit déterminé ainsi que les autocollants à apposer sur le portail et le véhicule de chaque co-riverain adhérent. Pour en savoir plus, contactez Mme Christiane Mocerri par mail : [christiane.mocerri@free.fr](mailto:christiane.mocerri@free.fr)



Christiane Mocerri et le lieutenant Kespite devant le panneau signalant la chaîne des « Voisins Vigilants ».

## Où en sont les projets ?

### EN COURS... les demandes de permis de construire pour...

- **La chapelle Saint Jean-Baptiste**, qui intégrera les dernières modifications validées par l'architecte des Bâtiments de France ainsi que la commission de sécurité et les pompiers. Une fois le marché public lancé, les travaux devraient démarrer courant du second trimestre 2011.
- **Le nouveau poste de police**, situé au village dans la rue Saint-Claude et qui devrait voir le jour avant le second semestre 2011.
- **Le nouvel Office du Tourisme**, qui sera prêt pour accueillir les visiteurs dès le début de la saison touristique. Situé sur le parking René Veyssi, il sera conçu avec des matériaux écologiques et sera plus spacieux, plus visible et mieux adapté à l'accueil de personnes handicapées conformément à la loi de 2005 dite « loi handicap ».
- **Les logements sociaux**, situés près de l'école de la Ferrage et dont le premier lot (appartements situés au dessus de l'école) pourra être mis en chantier d'ici juin 2011.

## Noël au tison, durables décorations !

Malgré le froid, peut-être avez-vous eu à coeur de découvrir les décorations et illuminations de Noël ? Pour le plaisir des grands et des petits et toujours dans le respect du développement durable et des optimisations budgétaires, plusieurs actions ont été mises en oeuvre :

- L'installation de sapins dans les quartiers de Saint-Jeannet avec un souci de limiter leur impact sur l'environnement : les sapins en pot, installés dans les écoles, seront replantés en forêt. Pour les sapins coupés, l'attention a été portée sur des achats écoresponsables et, pour chaque sapin acheté, le fournisseur s'est engagé à effectuer une replantation.

- La décoration du village par les enfants des écoles : ces derniers ont participé à ce festival de couleurs en créant les fanions que chaque habitant a pu admirer lors des festivités de Canten Nouvé.

- Un renouvellement des fournisseurs d'illuminations : un appel d'offre a débouché sur l'attribution du marché pour 3 ans, portant sur la fourniture d'illuminations de Noël privilégiant le développement durable. A ces fins, un grand nombre d'ampoules de types LED et/ou basse consommation a été, cette année, utilisé pour illuminer le village et ses alentours. A terme, l'ensemble des ampoules sera renouvelé.

Cela a eu pour conséquence directe de réduire la consommation énergétique sur cette période (bien appréciable avec la rigueur de l'hiver) et de faire plus joli avec le même budget. En effet, deux fois plus de points lumineux ont été installés par rapport aux années précédentes. Pour qu'écologie et magie riment aussi avec économie !

Si vous aimez décorer votre maison, préparez-vous car, dès 2011, sera lancé un concours de décoration de Noël auquel chaque Saint-Jeannois pourra participer !



# Rencontre

## Rencontre avec...

### Benjamin Jamault de « Saint-Jeannet en fête »

L'association « Saint-Jeannet en fête » (Comité d'Organisation des Fêtes) est au coeur de la vie culturelle et associative du village. Nous sommes allés à la rencontre de Benjamin Jamault, président de « Saint-Jeannet en fête », afin d'en savoir plus sur le rôle de son association, son organisation interne, ses réalisations 2010 et ses projets pour 2011.

#### Le Bulletin Municipal. Pouvez-vous en quelques mots nous définir le C.O.F. ?

**Benjamin Jamault.** Comme son nom l'indique, le Comité d'Organisation des Fêtes a vocation à organiser une partie des festivités du village de Saint-Jeannet dont la plus importante est la fête patronale de la Saint Jean-Baptiste. Nous sommes aussi force de proposition pour de nouveaux projets comme, par exemple, la première édition d'un concours de chant qui a eu lieu l'an passé et qui a déjà rencontré son public, grâce à l'implication de Ludovic Steals, à l'époque, vice-président de « Saint-Jeannet en fête ».

“ Le bureau est en cours de renouvellement et cela sera pour nous l'occasion de donner un nouvel élan, une nouvelle dynamique à notre association. ”

rendez-vous qui a eu un très grand succès au-delà de nos « frontières » saint-jeannoises car des jeunes de toutes les Alpes-Maritimes ont participé au premier concours de chant « Jeunes talents ». Nous avons déjà remis en place, il y a 3 ans, la fête des « Boufets », sous l'impulsion d'un jeune de notre équipe, Pierre Richardin. Et bien sûr, nous avons organisé, à la chapelle Saint Jean-Baptiste, des jeux traditionnels pour Pâques animés par Ludovic (pour les petits et les grands !), la Saint Jean-Baptiste au mois d'août et la fête « Autour du Four à Pain » en octobre.



vivre nos traditions dans la modernité. Je souhaite rendre hommage à Rose et Robert Béreau, Maxime Delaye et Michel Audard dit « Michou » qui ont fait beaucoup pour que nos fêtes soient réussies et en particulier, pour la renaissance de notre fête patronale, depuis 3 ans. Le bureau est en cours de renouvellement et cela sera, pour nous, l'occasion de donner un nouvel élan, une nouvelle dynamique à notre association. Le départ de certains acteurs importants du C.O.F. ne signifie par la fin de l'association. Au contraire, c'est bien un passage de relais pour aller plus loin encore. Nous recherchons d'ailleurs des personnes qui seraient intéressées pour s'investir, comme nous le faisons, dans la vie conviviale du village et pour prendre, à terme, des responsabilités dans l'association.

#### LBM. Quel bilan tirez-vous de l'année 2010 ?

**BJ.** En premier lieu, en termes financiers, nous avons équilibré les comptes et nous en sommes ravis. En second lieu, nous avons innové en créant un nouveau

#### LBM. Quelles sont les perspectives pour 2011 ?

**BJ.** Une partie de notre équipe a choisi de ne pas renouveler son mandat pour des raisons personnelles mais nous laisse un héritage riche et fort de sens : faire

## POUR INFORMATION :

Pour rejoindre l'équipe du COF ou en savoir plus sur l'association, vous pouvez contacter Benjamin Jamault au 04.93.24.99.45 ou par mail : [b.jamault@wanadoo.fr](mailto:b.jamault@wanadoo.fr).

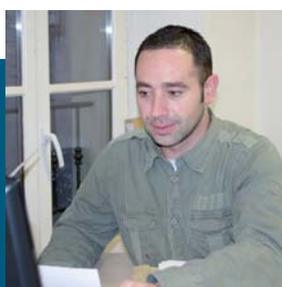


# Vie administrative

## Ça bouge dans ma commune !

### Une nouvelle dynamique dans la Gestion des Ressources Humaines de la commune de Saint-Jeannet

Depuis plus d'un an, le service Ressources Humaines de la commune a mis en place plusieurs actions visant à optimiser les qualités humaines des équipes communales et renforcer leurs compétences afin de rendre un service toujours meilleur à la population.



Jean-Paul Zattara, nouveau Coordinateur des Services Techniques



Maryse Cormis, première adjointe et Sandy Pani en charge des R.H. à la Mairie de Saint-Jeannet

### Une avancée significative dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail

Un règlement Hygiène et Sécurité a été conçu puis soumis à l'avis du Comité Technique Paritaire. Ce règlement a déjà porté ses fruits puisque des registres Hygiène et Sécurité ont été mis en place dans tous les services, des équipements sanitaires ont été changés, les Équipements de Protection Individuelle ont été commandés et les agents ont suivi de nombreuses formations portant sur le risque chimique, la sécurité alimentaire ou encore les gestes et postures au travail.

### Un renforcement de l'accès à la formation pour l'ensemble du personnel communal

Un recensement des acquis, des besoins et des formations obligatoires a été réalisé. Un règlement et un plan de formation sont en cours d'élaboration avec, en ligne de mire, la mise en place d'une véritable politique de formation pour permettre :

- une meilleure qualité de service public,
- la mise en conformité réglementaire,
- la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (G.P.E.C.).

### Le développement de nouveaux partenariats pour une montée en compétence des agents

- Avec le Centre de Gestion des Alpes-Maritimes pour l'adoption de plusieurs conventions comme celle relative à l'hygiène-sécurité, la médecine professionnelle ou le conseil et l'assistance en matière de contentieux et pré-contentieux.
- Avec le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) auquel ont été transmis des demandes de formations adaptées aux besoins des agents territoriaux. En parallèle, des conventions ont été établies pour permettre aux agents de préparer des concours et examens afin de favoriser leur réussite à ces derniers.
- Avec des organismes comme le Pôle Emploi ou la Mission Locale afin de permettre à des jeunes en difficulté ou en réinsertion sociale de bénéficier de C.U.I. (Contrat Unique d'Insertion).

Fin 2010, plusieurs recrutements clés ont eu lieu comme celui de M. Philippe Bodard, Directeur Général des Services, M. Jean-Paul Zattara, coordinateur des services techniques et Mademoiselle Angélique Chabert, responsable du service Urbanisme. Ces recrutements permettent de structurer l'effort entrepris, depuis 2009, pour développer une politique R.H. au sein de la commune avec, pour objectif, un service toujours mieux rendu aux administrés et une montée en compétence des agents communaux.

### POUR INFORMATION la commune compte 49 agents :

- Administratif : 10 agents
- Tourisme : 1 agent
- Technique : 23 agents dont 6 aux services techniques et 17 agents dans les établissements scolaires
- Animation : 9 agents
- Sécurité : 2 agents
- Sportif : 1 agent
- Médico-social : 3 agents
- 61 jours de formation ont été assurés aux agents pour l'année 2010
- 8 recrutements ont été effectués (dont 5 titulaires et 3 C.D.D.)

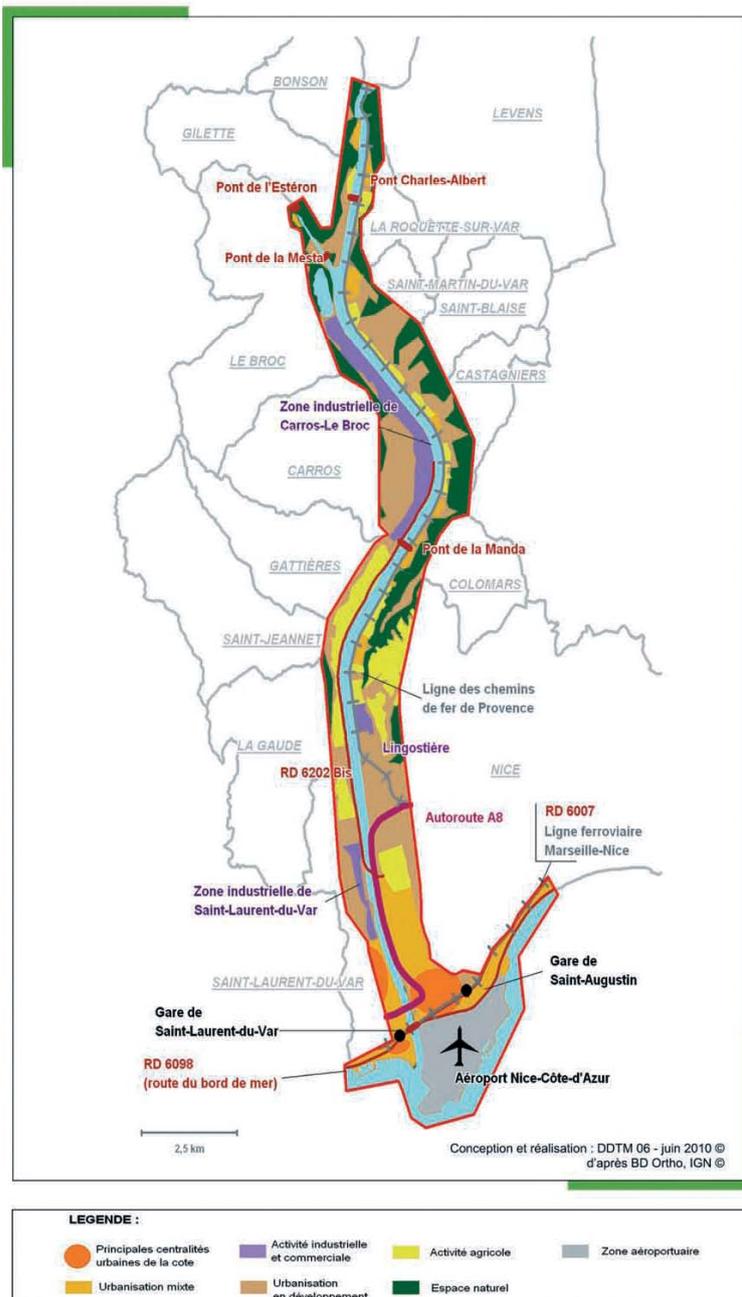
# Vie administrative

## Arrivée d'un nouveau Directeur Général des Services

Au sein d'une mairie, le Directeur Général des Services est un véritable homme orchestre qui assure la coordination générale des services pour la mise en oeuvre des décisions locales. Il apporte une expertise administrative, financière et juridique pour la définition des objectifs stratégiques et l'élaboration des projets municipaux. Depuis le 1<sup>er</sup> Décembre, M. Philippe Bodard occupe ce poste à Saint-Jeannet avec, pour objectif, de mener à bien l'ensemble des projets avec une nouvelle dynamique. Tous les élus et les agents territoriaux lui souhaitent la bienvenue.



Carte de l'occupation du sol de la vallée



## P.P.R.I. de la plaine du Var : la concertation publique est ouverte

En France, le risque d'inondation concerne une commune sur trois, et dans les Alpes Maritimes 144 communes sur 163. La plaine du Var est un territoire stratégique dont l'aménagement et le développement durable passent par la mise en sécurité de la population, des activités et des biens. L'enquête publique portant sur le projet de P.P.R.I. (Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation) de la basse vallée du Var concerne la commune de Saint-Jeannet. L'enquête publique se déroule du 7 décembre 2010 à 9h00 au 7 février 2011 à 18h00.

Le public peut adresser toute correspondance relative à l'enquête au siège de la Commission d'enquête, sous enveloppe fermée, avec la mention «Ne pas ouvrir», à l'adresse suivante :

Commission d'enquête publique relative au projet de P.P.R.I. de la basse vallée du Var

Bâtiment Mont des Merveilles, 6<sup>ème</sup> étage, pièce 621

Direction départementale des territoires et de la mer

Centre Administratif Départemental des Alpes-Maritimes

BP 3003

06 201 Nice Cedex 3

## Une flotte de véhicules plus moderne

La flotte de véhicules de la commune de Saint-Jeannet se modernise avec, au 1<sup>er</sup> janvier 2011, un nouveau camion et un second véhicule (courant du 1<sup>er</sup> trimestre) afin de remplacer les deux anciens camions. Le choix s'est porté sur une location longue durée qui permet de maîtriser les budgets en réduisant les coûts d'entretien liés aux véhicules mais aussi et surtout, de disposer de véhicules neufs tous les trois ans.

# Dossier spécial

## SPECIAL ENFANCE JEUNESSE

Depuis trois ans, une nouvelle orientation a été prise à Saint-Jeannet afin de proposer aux Saint-Jeannois, une autre politique « Enfance Jeunesse », et replacer les nouvelles générations au cœur de la vie du village tout en développant la cohésion entre générations. Avec ce dossier spécial, nous nous proposons de faire le point sur les actions menées au cours de l'année 2010 ainsi que sur les grandes orientations prévues pour 2011. Vous pourrez ainsi découvrir l'ensemble des acteurs de cette politique, qu'ils soient élus, agents administratifs ou animateurs de loisirs.

### INTERVIEW

#### « 2011 sera l'année de la jeunesse à Saint-Jeannet »

Hélène Mailley-Gazagnaire, adjointe en charge des affaires scolaires et sociales et Frédéric Allary, adjoint à la jeunesse et à la vie associative, donnent les orientations politiques de la jeunesse. Barbara Gatier, responsable du pôle « Enfance Jeunesse » développe les actions en lien avec la politique définie. Ils oeuvrent conjointement pour donner une nouvelle dynamique à ce service de proximité.



Hélène Mailley-Gazagnaire

Frédéric Allary

Barbara Gatier

#### Le Bulletin Municipal.

**En quoi ont consisté vos actions en matière de politique « Enfance Jeunesse » pour l'année 2010 ?**

**Hélène Mailley-Gazagnaire.** Pour nous, il était important de replacer les enfants au cœur de la vie de notre village et de leur donner les moyens de s'épanouir, de développer leur sens de la citoyenneté pour vivre ensemble, toutes les générations confondues.

**Frédéric Allary.** En 2010, l'accent a été mis sur la définition des grandes orientations éducatives de la commune de Saint-Jeannet, en particulier avec la formalisation d'un projet éducatif qui définit à la fois les grands axes fixés par les élus, mais aussi leur transcription en objectifs ciblés en fonction des besoins recensés par les techniciens de terrain. Il met en cohérence les activités de loisirs des enfants et des jeunes afin de

favoriser leur épanouissement et leur apprentissage de la vie sociale pendant les temps périscolaires.

**Barbara Gatier.** Les structures concernées sont l'A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), le Point Jeunes et les temps périscolaires (les pauses méridiennes, les garderies et les ateliers du soir).

**LBM. Quelles sont les grandes lignes de ce projet éducatif ?**

**FA.** Avant tout, nous avons mené une réflexion globale sur la politique « Enfance Jeunesse » de la commune et avons axé notre réflexion autour de quatre grandes orientations : l'acquisition de l'autonomie et tout ce qui va permettre à l'enfant ou au jeune d'être acteur de ses projets, la citoyenneté qui passe par l'apprentissage du respect, des impératifs liés à l'environnement et à la participation à la vie locale, les liens entre

générations qui favorisent le partage et l'échange entre générations et l'accessibilité de tous aux loisirs et à la culture.

**LBM. Quelles ont été les déclinaisons, sur le terrain, de ces grandes lignes ?**

**HMG.** Tout d'abord, nous avons créé le poste de responsable du pôle « Enfance Jeunesse ». Nous avons recruté Barbara Gatier, ce qui nous permet à présent de disposer d'un référent avec une réelle expertise sur ce sujet. Ensuite, nous avons mené une politique de renforcement des compétences des agents en charge des enfants et des jeunes avec des campagnes de formation autour des métiers de l'animation et de la jeunesse (B.A.F.A., B.A.F.D.). Nous avons établi des priorités (et des fiches d'orientations associées) avec Barbara Gatier et les responsables des structures A.L.S.H. et Point Jeunes et avons mis en place une évaluation régulière pour faire le bilan des actions et ajuster les besoins si nécessaire. Et surtout, outre les travaux réalisés dans les écoles, de nombreuses actions ont été développées en collaboration avec l'ensemble du personnel concerné et les élus.

**BG.** En effet, nous avons mis en place, dans les deux groupes scolaires, des activités au cours des pauses

# Enfance jeunesse

méridiennes qui permettent aux enfants, sans coût supplémentaire, de pratiquer une activité sportive et de les sensibiliser à la citoyenneté. Nous avons mené des projets visant à favoriser l'échange intergénérationnel en développant en particulier les relations entre les pensionnaires des maisons de retraite et les enfants des écoles et de l'A.L.S.H. Les enfants de la commune ont été au cœur de la dynamique de la Fête de l'Art et ont bénéficié, cette année, d'un spectacle offert par la mairie pour les fêtes de Noël. En termes d'échange, nous avons relancé le jumelage avec Salvan (Suisse), remis au goût du jour les séjours (A.L.S.H. et Point Jeunes) et développé les actions avec les équipes des communes environnantes (Carros et Gattières). 6 jeunes Saint-Jeannois ont également participé au rallye citoyen de Carros qui leur a permis de se rendre à l'Assemblée Nationale et de découvrir comment se traduit la citoyenneté au quotidien.

**LBM. Quelles sont les actions envisagées pour l'année 2011 ?**

**BG.** Les ateliers du soir ont démarré depuis le début de l'année et permettent aux enfants qui le souhaitent, de suivre des cours de danse ou d'apprendre les échecs de 17h00 à 18h00 durant le temps d'accueil du soir. Les jeunes de Salvan sont attendus cette année dans le cadre du jumelage et les séjours de l'A.L.S.H. seront à nouveau reconduits.

“ Voyage à Salvan, nouveaux séjours, recrutement, ... En 2011, nous allons garder le cap. Grâce au nouveau contrat « enfance jeunesse », nous pourrons conserver cette dynamique et la renforcer. ”

**HMG.**

Voyage à Salvan, nouveaux séjours, recrutement, ... En 2011, nous allons garder le cap. Grâce au nouveau contrat « Enfance Jeunesse », nous pourrons conserver cette dynamique et la renforcer. Nous élaborons actuellement ce contrat pour les quatre années à venir (2010-2013).

**FA.** Pour cette année encore, vous pourrez compter sur les élus et les agents du pôle « Enfance Jeunesse » pour offrir à vos enfants et à vos jeunes, une politique structurée et cohérente.

Service des affaires sociales et scolaires : 04.93.59.49.49

## Le pôle « Enfance Jeunesse » en 2010 en quelques chiffres

- 380 enfants dans les quatre écoles de la commune
- 105 enfants inscrits en garderie (74 à l'école Les Prés et 29 à l'école de la Ferrage)
- 267 inscrits à l'A.L.S.H. soit 3600 journées/enfant (+300 par rapport à 2009)
- 60 jeunes inscrits au Point Jeunes soit 1670 journées/enfant
- 50 enfants partis en séjours organisés par la commune
- 28 agents soit plus de la moitié des effectifs communaux
- 5 A.T.S.E.M.
- 5 animateurs A.L.S.H
- 2 animateurs au Point Jeunes
- 4 agents de restauration



Visite des jeunes de la commune à Salvan dans le cadre du jumelage en Février 2010.

## Le Noël des écoles : leur Conte est bon !

Les 12 et 13 décembre, les élèves des deux groupes scolaires ont assisté à un spectacle donné par l'une des conteuses de la Compagnie de la Hulotte et offert par la Mairie dans le cadre des festivités de fin d'année.

A l'école de la Ferrage, les élèves ont eu également droit à un spectacle proposé par deux parents d'élèves qui maîtrisent toutes les subtilités du chant.

# Dossier spécial

## VISITE DES MUSÉES PICASSO ET PEYNET : l'enfance de l'art !

Afin de développer l'éducation artistique et culturelle de l'ensemble des élèves, les enseignants de l'école Les Prés ont fait le choix, cette année, d'organiser des sorties dans les musées Picasso et Peynet d'Antibes les 16, 23 et 25 novembre 2010. La rencontre des élèves avec les oeuvres des artistes, en dehors de l'école, a pour objectif de les sensibiliser aux pratiques artistiques. Il paraît judicieux de savoir familiariser les élèves au monde artistique et culturel en leur proposant des activités encourageant la créativité, éveillant la curiosité et enrichissant leur culture.

Pour cela, en lien avec le projet d'école, le travail entrepris autour des oeuvres de l'artiste Picasso sera prolongé et valorisé à l'occasion de la Fête de l'Art, le mercredi 22 juin 2011. Ce jour-là, les productions des enfants du groupe scolaire seront exposées dans les ruelles du village de Saint-Jeannet. Lors de l'édition précédente en 2010, les enfants avaient puisé leur inspiration dans les oeuvres de Fernand Léger, suite à la visite du musée du même nom.



## Ils s'occupent de vos enfants...

### A l'école Les Prés



De gauche à droite, Martine, Nadine, Irmina, et Célia

### À l'école de la Ferrage



De gauche à droite, Laurence, Tatiana et Michèle

## Rappel : les ateliers du soir

Depuis début janvier, les enfants des écoles « Les Prés » et « La Ferrage » peuvent pratiquer des activités artistiques et sportives lors de l'accueil du soir.

A l'école Les Prés, les enfants peuvent pratiquer la danse moderne (garçons et filles) le lundi soir et les échecs le jeudi soir.

A l'école de la Ferrage, les enfants peuvent pratiquer les échecs le mardi soir et la danse orientale (filles) le vendredi soir.

**Attention !** Les places sont limitées. L'inscription est encore possible directement auprès des associations en charge de l'animation des « Ateliers du soir » :

Arts du Mouvement : 04.93.08.67.79 ou [isabelle.pencreach@wanadoo.fr](mailto:isabelle.pencreach@wanadoo.fr)

La participation est de 60€ par trimestre + 16€ d'affiliation

ASLVE (Association Saint-Laurent du Var Échecs) : 06.20.26.30;69 ou [xavier\\_garbarino@yahoo.fr](mailto:xavier_garbarino@yahoo.fr)

La participation est de 40€ par trimestre (possibilité d'une séance découverte gratuite).

# E n f a n c e j e u n e s s e



## Le point jeunes :

### Fiche d'identité

|                        |  |
|------------------------|--|
| Nom                    | POINT JEUNES   |
| Adresse                | Plateau Sportif de la Ferrage à Saint-Jeannet  |
| Téléphone              | 06.19.22.21.39   |
| Fonction               | Accueil collectif de mineurs (ACM) destiné aux jeunes de 11 à 17 ans   |
| Équipe pédagogique     | Isabelle Rivière, directrice (BAFD, BAFA et SB) et Loïc Santi, animateur (BAFA)  |
| Locaux                 | Une salle d'activité, un bureau (animateur et informatique), un sanitaire (wc, lavabo, douche), deux locaux de rangement, un plateau sportif extérieur et un micro site  |
| Horaires               | Mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 19h00, le mercredi de 12h00 à 19h00 et le samedi de 13h00 à 19h00. Durant les vacances scolaires, accueil de 13h00 à 19h00 en hiver et de 13h30 à 19h30 en été avec deux soirées par mois.   |
| Objectifs éducatifs    | <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'épanouissement et l'émancipation</li> <li>● Le respect de soi et d'autrui</li> <li>● Les échanges intercommunaux et intergénérationnels</li> <li>● Le respect du rythme de chaque individu</li> <li>● L'autonomie et la responsabilisation</li> <li>● Le respect de l'environnement</li> <li>● L'accès aux loisirs pour tous</li> </ul>   |
| Objectifs pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Permettre aux jeunes d'être acteurs et auteurs de leurs loisirs</li> <li>● Accompagner le jeune dans l'organisation de ses temps libres</li> <li>● Accompagner le jeune dans ses projets</li> <li>● Favoriser l'intégration du jeune au sein d'un groupe</li> <li>● Favoriser le développement des capacités individuelles en milieu collectif</li> <li>● Favoriser les moments de partage dans la vie en collectivité</li> <li>● Valoriser les capacités du jeune en l'amenant à les dépasser</li> <li>● Favoriser les loisirs et les activités de plein air</li> <li>● Impliquer le jeune dans la vie quotidienne</li> </ul>  |
| Équipement             | <ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 minibus 9 places</li> <li>● Divers matériels, ludiques, éducatifs, pédagogiques et sportifs</li> <li>● Équipement pour les camps</li> <li>● Équipement intérieur (billard, baby foot, bibliothèque, canapés...)</li> <li>● Équipement de communication (ordinateur, téléphone, accès internet)</li> </ul>   |
| Activités              | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Séjours (1 en hiver, 1 en été) et mini séjours</li> <li>● Activités ludiques, récréatives, artistiques, culturelles, sportives, culinaires et scientifiques</li> <li>● Activités extérieures (grands jeux, randonnées, baignade...)</li> <li>● Événements de la vie locale (fête de la musique, fête de la jeunesse...)</li> <li>● Projet intercommunal (rencontres et échanges, rallye citoyen, soirées...)</li> <li>● Projet intergénérationnel (rencontre passerelle avec les grands de l'ALSH et aides aux personnes âgées)</li> <li>● Multimédia</li> <li>● Activités spécifiques, stages (kayak, karting, plongée...)</li> <li>● Soirées (barbecue, repas à thème, soirée dansante, anniversaire...)</li> </ul> |



# Saint-Jeannet Citoyen

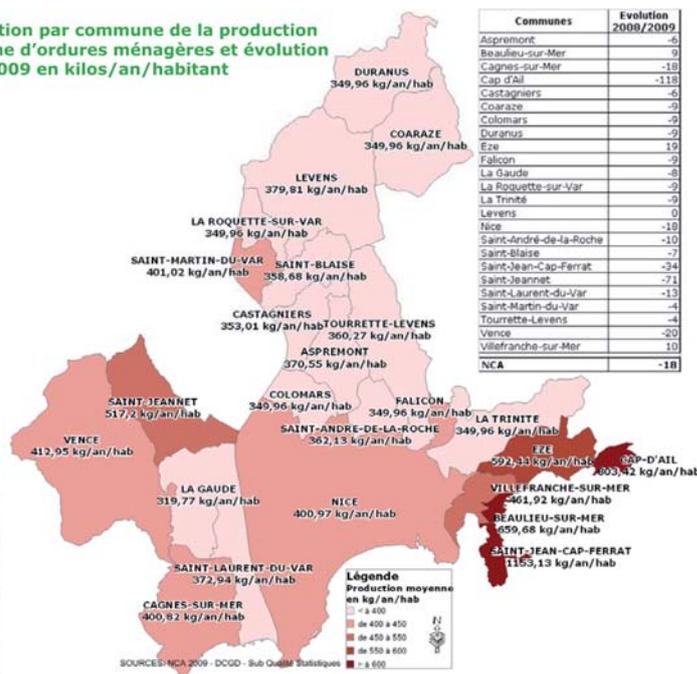
## TRI SELECTIF : Les Saint-Jeannois, bons élèves en matière de collecte sélective des déchets

Chaque année, la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur publie son rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Si le rapport 2009 souligne qu'« à méthode de calcul identique d'une année sur l'autre, les habitants de NCA (...) produisent moins d'ordures ménagères », il relève également « des baisses significatives de -118 kg/an/hab pour Cap d'Ail, -71 kg/an/hab pour Saint-Jeannet, -34 kg/an/hab pour Saint-Jean-Cap-Ferrat ». Mais là où les Saint-Jeannois se distinguent réellement par leurs performances et se placent dans le peloton de tête, c'est en matière de collecte sélective.

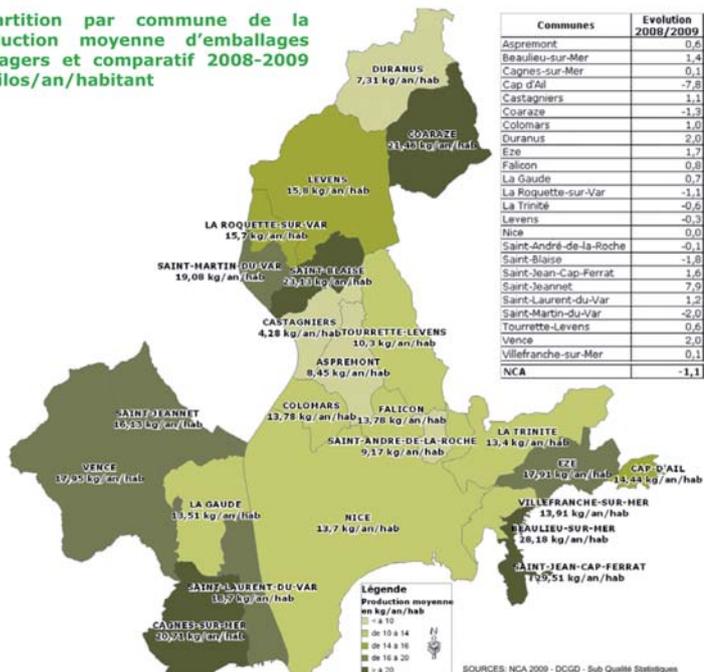
Voici quelques extraits de ce rapport qui met Saint-Jeannet et ses habitants à l'honneur !

“ Notons des baisses significatives de -118kg/an/hab. pour Cap d'Ail, -71kg/an/hab. pour Saint-Jeannet, -34kg/an/hab. pour Saint-Jean-Cap-Ferrat. ”

Répartition par commune de la production moyenne d'ordures ménagères et évolution 2008-2009 en kilos/an/habitant



Répartition par commune de la production moyenne d'emballages ménagers et comparatif 2008-2009 en kilos/an/habitant



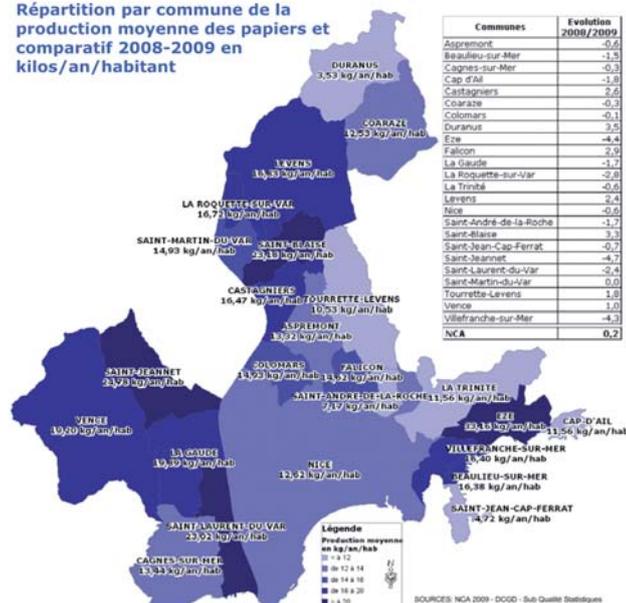
“ La commune de Saint-Jeannet enregistre en un an une progression de +8kg/an/hab d'emballages ménagers. Le système de collecte exclusivement en point d'apport volontaire a évolué vers une organisation en porte à porte, à domicile. ”

## DERNIERE MINUTE :

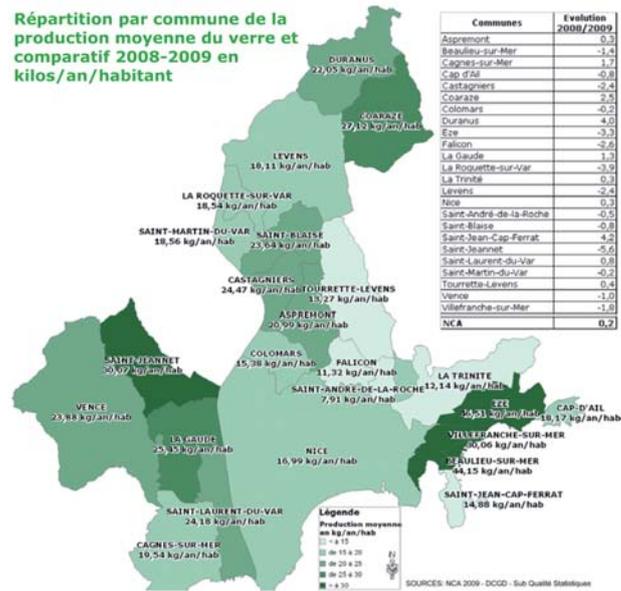
Nous venons d'apprendre que Jean-Michel Sempéré a été élu Président de la commission « Collecte, traitement et recyclage des déchets » de la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur.

# Saint-Jeannet Citoyen

Répartition par commune de la production moyenne des papiers et comparatif 2008-2009 en kilos/an/habitant



Répartition par commune de la production moyenne du verre et comparatif 2008-2009 en kilos/an/habitant



“ Les communes de Saint-Jeannet, Saint-Laurent-du-Var, Eze et Saint-Blaise se placent au dessus de la moyenne NCA et de la moyenne départementale. Sur ces communes, la collecte du papier est performante avec des taux supérieurs de +8 à + 18 kg/an/hab. ”

“ Plus la couleur est foncée, plus le taux de performance (kilos/an/hab.) est élevé. Avec un taux supérieur à 30 kg/an/hab. les communes de Saint-Jeannet, Eze, Villefranche-sur-Mer et Beaulieu-sur-Mer dépassent largement la moyenne communautaire (de +28 kg à +12 kg/an/hab.). ”

Pour télécharger le rapport dans son intégralité : <http://www.nice.fr/Environnement/Collecte-et-tri-des-dechets>

## PIQUE(S) DE RAPPEL : Les 10 commandements du tri et de la gestion des déchets à Saint-Jeannet

La progression des performances des habitants de Saint-Jeannet en matière de tri des déchets est particulièrement significative et marque l'intérêt de l'équipe municipale et des Saint-Jeannois pour les questions environnementales. Des efforts sont encore à faire en matière de volume de déchets produits, un domaine où les Saint-Jeannois ne se classent pas encore dans le peloton de tête. Pour y parvenir, voici un petit mémo...

1. La collecte sélective des déchets, tu pratiqueras
2. Si ce n'est pas encore fait, pour te faire livrer gratuitement un bac à ordures ménagères et un bac à emballages (couverture jaune), à Allô Mairie (3906), tu téléphoneras.
3. Tes emballages, sans sac poubelle, dans le bac jaune, tu déposeras.
4. Les journaux et magazines ainsi que le verre, dans les points d'apports volontaires réservés à cet effet, tu achemineras.
5. Ton bac à ordures ménagères les lundis, mardis, jeudis, vendredis et dimanches, tu sortiras.
6. Ton bac jaune (emballages), les mercredis, tu sortiras.
7. Tes conteneurs avant 9h00 le lendemain, tu rentreras.
8. Si tu vis au village, tes ordures triées, aux points d'apport volontaire, tu déposeras.
9. Tes encombrants, à la déchetterie de la Gaude, tu emporteras.
10. En composant le 0800.207.777, du service d'enlèvement des encombrants à la demande, tu bénéficieras.



Prenez le temps de lire le document qui vous a été remis avec le bulletin : LE CODE DE LA RUE est un petit mémo des bons gestes à faire pour garder notre environnement propre.

# Saint-Jeannet *Citoyen*

## C.C.A.S. : un guichet social unique pour tous les Saint-Jeannois

*Nathalie Michel, en charge de l'accueil administratif au sein du service des Affaires Sociales et Scolaires nous en dit plus sur le rôle et la fonction du C.C.A.S. de Saint-Jeannet, un véritable guichet de services pour tous et sur lequel les Saint-Jeannois peuvent compter, tout au long de l'année, pour les assister dans leurs démarches administratives liées à l'aide sociale.*

### Le Bulletin Municipal. Qu'est-ce que le C.C.A.S. ?

**Nathalie Michel.** Le Centre Communal d'Action Sociale ou C.C.A.S. est une entité juridique à part entière, présidé par le maire, administré par un conseil d'administration composé de quatre élus du conseil municipal et de quatre membres d'associations représentant les familles, les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes en difficulté, en situation ou en risque d'exclusion (U.D.A.F., A.F.P.J.R., Amitiés Saint-Jeannoises et la Croix Rouge). Le conseil d'administration met en place une évaluation des besoins et une politique d'action sociale par des projets d'actions, en s'appuyant sur des commissions élargies (familles, jeunes, personnes vulnérables, seniors, communication, etc.)

### LBM. Quelles sont les missions du C.C.A.S. et ses axes prioritaires ?

**NM.** Les missions du C.C.A.S. sont officiellement définies par l'article L.123-5 du Code de l'action sociale et des familles qui stipule qu'il « anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ». A cet effet, il peut mettre en oeuvre des moyens ou des structures de concertation et de coordination. Le C.C.A.S. développe donc, dans ce cadre, des missions obligatoires et facultatives. Les missions obligatoires concernent la domiciliation des personnes sans domicile fixe, l'instruction des demandes d'aide sociale légale (C.M.U., M.D.P.H., A.P.A., téléalarme ou R.S.A. par exemple) et la



De gauche à droite : Odile Honoré, Maryse Cormis, Marcelyne Michon, Nathalie Michel, Hélène Mailley-Gazagnaire, Pascale Guillez, Michel Sempéré, Rémy Richardi, Pascale Dispensa, Monique Savornin, Sylvie Autran

lutte contre l'exclusion. Dans le cadre des missions facultatives, le C.C.A.S. analyse les besoins sociaux, met en place des prestations remboursables ou non, crée des établissements sociaux ou met en place un guichet unique. A Saint-Jeannet, l'accent a été mis sur la mise en place d'un interlocuteur social unique, l'attribution de secours ponctuels (prise en charge de factures cantine, centre aéré, etc.), la distribution de bons alimentaires et les prêts d'honneur.

### LBM. De quels moyens dispose le C.C.A.S. ?

**NM.** Le C.C.A.S. est doté d'un budget autonome, essentiellement financé par une subvention communale, par des ressources provenant des concessions du cimetière et par dons et legs. Diverses manifestations peuvent apporter des fonds supplémentaires.

### LBM. Concrètement, quelles sont les actions mises en place ?

**NM.** Pour favoriser les relations entre générations, nous mettons en place des rencontres intergénérationnelles en permettant aux résidents de maisons de retraite d'accueillir les enfants d'une école primaire et du centre de loisirs de Saint-Jeannet pour des moments récréatifs alliant bonne humeur et chansons. Par exemple, en 2009, la chapelle Saint Jean-Baptiste a accueilli un loto réunissant des gens de tous âges qui a rencontré un vif succès. Autre exemple, lors du repas des seniors qui a eu le 15 décembre 2010, 130 couverts ont été servis par une équipe de bénévoles dont de nombreux collégiens saint-jeannois.

### LBM. Et en matière d'aide à la personne et aux familles ?

**NM.** Le C.C.A.S. donne également la priorité au développement de l'aide à la

# Saint-Jeannet Citoyen

personne, en concertation avec les S.I.V.A.M. et un réseau d'organismes agissant dans ce domaine. Ainsi en 2011, nous avons pour projet de mettre en place un réseau de bénévoles pour assurer une présence ponctuelle et chaleureuse auprès des personnes âgées isolées. Ce dispositif complètera ainsi le plan « prévention canicule et risques » obligatoire dans chaque commune et qui, souvent, est géré par le C.C.A.S. Côté aide aux familles, le C.C.A.S. prend en charge 30% du prix des repas de cantine pour les familles en difficulté ou qui ont au moins trois enfants. Il assure également le Service d'Aide aux Devoirs et Leçons (S.A.D.L.) qui, depuis octobre 2009, propose aux enfants de Saint-Jeannet, des classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> du collège, d'acquérir une méthode de travail, afin de leur permettre de répondre aux exigences de leurs enseignants. Les inscriptions se font auprès du secrétariat du C.C.A.S., moyennant une cotisation trimestrielle de 10 euros.

## **LBM. Comment sont accordés les secours et les aides financières ?**

**NM.** Les secours sont toujours mis en place dans le cadre de l'urgence afin de faire face à des besoins élémentaires du quotidien, grâce à des bons d'achat et de transport. Les aides financières sont attribuées, sur dossier établi par un

travailleur social, aux personnes confrontées à de grandes difficultés passagères. Les prêts à taux zéro s'adressent à des personnes avec ressources, afin de leur éviter un endettement. La Commission Permanente du C.C.A.S. examine régulièrement des demandes d'aide financière pour les Saint-Jeannois qui rencontrent des difficultés importantes, quel que soit leur âge.

Ces actions en faveur des familles, des seniors et de la jeunesse placent ainsi l'aide à la personne au cœur de la politique sociale de la commune. Elles sont complétées par un service public de transport à la demande, à l'attention des personnes à mobilité réduite, mis en place depuis mars 2009 par la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur.

## **LBM. Qui peut faire appel au C.C.A.S. ?**

**NM.** Tout le monde ! Pour nous, il est très important de faire connaître ces dispositifs pour que nos concitoyens n'hésitent pas à se tourner vers le C.C.A.S. lorsqu'ils rencontrent des difficultés d'ordre social. Nous sommes là pour les accueillir et les guider dans leurs démarches, sans jugement et en toute confidentialité.



Vous pouvez prendre rendez-vous avec Nathalie Michel qui pourra vous assister pour vos démarches administratives en matière d'aide sociale au 04.93.59.49.49 aux horaires d'ouverture de la mairie.

## **AIDE AUX DEVOIRS : tous les bénévoles sont bienvenus !**

L'équipe de bénévoles du Service d'Aide aux Devoirs et Leçons (S.A.D.L.) qui s'adresse aux collégiens, 2 fois par semaine, recherche des volontaires pour les assister dans leurs tâches de soutien scolaire. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues. Le soutien a lieu le lundi et le jeudi à l'école de la Ferrage de 17h30 à 19h00. Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Florence Mingot par mail [fmingot@wanadoo.fr](mailto:fmingot@wanadoo.fr).

## **CROIX-ROUGE : une permanence au C.C.A.S. de Saint-Jeannet**

« L'homme est fait pour rester debout » nous rappelle la campagne de collecte de dons pour la Croix-Rouge en ce début d'année. Parce que la Croix-Rouge est aussi un lieu d'écoute, l'association tient à présent une permanence d'écoute et d'aide à la personne chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 15h00 à 17h00 dans les locaux du C.C.A.S. rue Saint-Claude sur rendez-vous. Téléphone : 04.93.24.92.43

# Vie économique

## FISAC : Lancement d'une étude préalable avant la mise en oeuvre du FISAC

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) a vocation à redynamiser le commerce et l'artisanat de proximité et permet de doter les entreprises concernées d'outils de promotion et de développement. Le Conseil municipal a délibéré, le 3 décembre 2010 en faveur du lancement d'une étude préalable portant sur la faisabilité du FISAC.

### Le FISAC, outil de dynamisation au service des commerçants et artisans saint-jeannois

Le FISAC vise en priorité à préserver et/ou développer un tissu d'entreprises de proximité, principalement de très petites entreprises. Comme le confirme Fabien Panier, adjoint au développement économique, « la commune de Saint-Jeannet souhaite relancer la dynamique économique de proximité, renforcer le tissu local et à ces fins, a choisi de s'appuyer sur le dispositif du FISAC, un outil mis à la disposition des collectivités pour redynamiser le commerce et l'artisanat sur un périmètre défini. »

Avec ce dispositif, Saint-Jeannet peut mettre en oeuvre un plan d'action pluriannuel visant à relancer l'activité commerciale du site. Une véritable collaboration est alors nécessaire entre la commune et les commerçants, mais aussi avec l'État, l'Association des Commerçants et les organismes consulaires. Corinne Benoît et Jean-Claude Mario, co-présidents de l'association des commerçants de Saint-Jeannet soulignent que « le plan FISAC est un outil qui va permettre de fédérer les acteurs économiques de la commune autour de projets communs: dynamiser le tissu économique de la commune, organiser des événements ponctuels dans le domaine de la culture ou de l'écologie mais aussi améliorer la signalisation sur certains lieux stratégiques. »

Après la remise d'un dossier complet, le FISAC va permettre de mobiliser des fonds de l'État. Une aide financière dont

Fabien Panier se félicite : « les subventions peuvent atteindre jusqu'à 50% des actions de fonctionnement – animations commerciales, promotion – et jusqu'à 30% des actions d'investissement comme les aménagements urbains par exemple. »

### Évaluer la faisabilité et inventorier les besoins et attentes

Or, le montage de ce dossier nécessite un travail préparatoire reposant sur un diagnostic de l'activité économique de la commune : état des lieux quantitatif et qualitatif du tissu commercial, étude des besoins des consommateurs, aménagements envisageables etc. A partir de ce diagnostic, une véritable stratégie de développement sera mise en place. Fabien Panier précise que « cette étude devrait démarrer dès le premier trimestre 2011 sur les bases d'un cahier des charges défini par le comité de suivi du dispositif qui se compose de représentants de la commune de Saint-Jeannet, de l'Association de Commerçants et des organismes consulaires. »

Cette mission sera confiée à un tiers après consultations et obtention de la subvention auprès des autorités compétentes. Comme l'explique Fabien Panier, « ce dispositif reflète la volonté forte de la commune de soutenir ses commerçants et artisans et à les doter des moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le développement de leurs activités sur le territoire de Saint-Jeannet. »

## LA CULTURE BIO : une réalité à Saint-Jeannet

### C'SAM : vos paniers BIO à l'année

L'association C'SAM, affiliée au réseau « Cocagne », est installée à Saint-Jeannet et Vence depuis 2009, grâce à trois propriétaires qui ont mis leurs terrains à disposition de ce projet autant social que respectueux de l'environnement. L'association s'est engagée, à l'initiative de son directeur Richard Eckly, dans une démarche d'insertion de personnes en difficulté et à ce jour, 15 personnes travaillent à produire des fruits et légumes « bio » que vous pouvez acheter tout au long de l'année selon le principe des « paniers bio ». Une fois réglée la cotisation annuelle de 35€, vous achetez chaque semaine un « panier bio » à 20 euros ou un « demi-panier bio » à 12 euros. L'engagement annuel est évidemment la condition de réussite de ce projet. C'SAM livre tous les jeudis les paniers des adhérents chez « Graine et Ficelle » 670 chemin des Collets à Saint-Jeannet et est joignable par téléphone au 04.93.58.19.90 ou par mail [csam06@orange.fr](mailto:csam06@orange.fr).



# Vie économique

## La Clémantine : l'huile d'olive de Saint-Jeannet

Evelyne et Jean Tonelli sont tombés amoureux de l'olivier, il y a une trentaine d'années. Passionnés d'écologie, ils ont développé la production d'une huile d'olive vierge extra A.O.P. Nice certifiée Ecocert car respectant au mieux les obligations du cahier des charges de l'agriculture biologique. Aujourd'hui, la récolte bat son plein (entre deux averses) ! Les olives ne sont pas ramassées mais cueillies par Thierry Bianchini et son équipe puis triturées dans la foulée afin d'obtenir une huile exceptionnelle. On la trouve chez Pierre Boijout le maraîcher « bio, » chez Denis et Georges Rasse, les vignerons et chez Laurent, le boulanger du village. Voulant faire partager au plus grand nombre les conduites éco-responsables, Evelyne et Jean ont également créé une web radio [www.radioethic.com](http://www.radioethic.com).

La Clémantine est située au 413 chemin des Sausses à Saint-Jeannet.

Tél : 04.93.24.93.25 - Mail : [laclemantine@yahoo.fr](mailto:laclemantine@yahoo.fr)

## Vignoble de Saint-Jeannet : un vin très longo maï

Étaient-ce les Romains ou les Grecs qui eurent la bonne idée de planter de la vigne autour du Collet de Mourre ? Peu importe car depuis, la famille Rasse – Georges et Denis mais aussi leur père avant eux – perpétue la tradition des vignes saint-jeannoises en proposant des crus aussi variés que savoureux: des rouges, des blancs, des rosés (dont le « tuilé ») ainsi que des vins doux. Ces breuvages sont cultivés sans aucun engrais chimique et leur maturation (dans les grandes bonbonnes en verre) est le résultat du seul travail du soleil, et ne nécessite aucun additif. La famille Rasse est à votre disposition pour vous accueillir sur le domaine et partager, avec vous, son amour pour ce territoire.

Tél : 04 93.24.96.01

## Exploitation Pierre Boijout : la belle BIO

Pierre Boijout est installé en maraîchage, sur la commune de Saint-Jeannet depuis plus de trente ans. Quand en 1980, il reprend un terrain en friche qui avait été cultivé en vignoble (muscat blanc de Saint-Jeannet) puis en fleurs coupées, la terre est très pauvre et les amendements organiques successifs vont permettre d'améliorer la fertilité des sols. Converti dès 1986 à l'agriculture biologique – et malgré un incendie en 1993 qui dévastera le hangar – le plus connu de nos « maraîchers bio » a su développer et faire connaître son savoir-faire bien au-delà des limites de sa commune. Il commercialise ses produits en vente directe à la ferme (lundi après-midi et samedi matin) ainsi qu'au marché bio de Cap 3000 le mardi matin.

Tél : 04.93.24.87.91



Même séduits par la douceur de ce vin, n'oubliez pas de le consommer avec modération.



Pierre Boijout et Anna, une stagiaire venue de l'académie agricole de Gorki

## Rappel :

- Si vous êtes commerçant sur la commune de Saint-Jeannet et que vous n'êtes pas encore connu de l'Association des Commerçants saint-jeannois, vous pouvez contacter Jean-Claude Mario (salon de coiffure Mario Claudeve au Peyron) ou Corinne Benoît (Auberge des Baous au village).

## Nos commerçants : Les métiers de bouche

### Au Peyron

#### Boulangerie Roatta

Dans la boulangerie-pâtisserie Roatta, service de proximité s'associe avec professionnalisme. Daniel Roatta et son épouse reprennent en 1989, l'activité créée par ses parents en 1953. Depuis, ils n'ont cessé de diversifier leurs propositions (restauration rapide, salon de thé, installation au Peyron) tout en gardant un point de vente au village par respect pour leurs clients. Daniel est un vrai passionné, reconnu par la profession. Nicole aime les choses bien faites et, autour d'eux, ils ont su constituer une équipe dynamique et innovante pour le plus grand plaisir de leurs clients.

Tél : 04.92.11.02.09 (fermé le lundi).



#### Boulangerie des Baous : un nouveau boulanger près de chez vous

Artisan boulanger chocolatier et pâtissier depuis l'âge de 14 ans, Bernard Coquilleau a investi, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010, la Boulangerie des Baous. Avec sa femme Isabelle, cet amoureux de son métier et de l'harmonie des saveurs propose chaque jour une palette de pains, des plus traditionnels aux plus originaux. Il privilégie les produits de première qualité pour élaborer une pâtisserie de qualité. Venez découvrir les deux spécialités de la boulangerie, le pain au levain naturel et la clef de sésame.

Isabelle et Bernard tiennent à remercier la population pour son accueil chaleureux et sa confiance.

Ouvert tous les jours (sauf le mardi) de 6h00 à 19h30 sans interruption.

Tél : 04.93.24.95.65



## Rappel : Marché du dimanche

- Chaque dimanche, retrouvez les commerçants et producteurs locaux au marché sur la place de l'église !

# Vie économique

## Au village

### La boulange... rit

Ludmilla et Laurent Bianconi ont repris de dépôt de pain d'Alice depuis presque 3 ans. Ils ont su insuffler une dynamique autour de leur activité en cherchant une complémentarité vis-à-vis des commerçants existants. Vous y retrouverez une fabrication de pâtes fraîches, une épicerie « bio » avec une centaine de références, des pâtisseries locales et, bien sûr, du pain de tradition au levain. Depuis le mois de juin, ils ont repris une nouvelle activité en face de la boulangerie et ont su associer différents artisans locaux pour proposer divers produits provençaux. Vous y trouverez également le vin de Saint-Jeannet produit par la famille Rasse sur le vignoble « Domaine des Hautes Collines ».



### Boucherie Trastour

Personnage emblématique du village, Jean-Pierre propose à ses clients de la viande, de la charcuterie (dont des pâtés, des saucisses, des boudins ainsi que des plats cuisinés, toujours faits maison) et des légumes de chez Pierre Boijout. Il a repris le commerce familial à la suite de ses parents, et est ouvert du jeudi au samedi de 8h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h30/20h00 et le dimanche de 8h00 à 13h00. Sa spécialité ? Des « sucettes au jambon » (gressins enroulés dans une tranche de jambon) qu'il offre aux enfants !



### Epicerie

Autre personnage emblématique du village, Irène a toujours le sourire bien qu'elle travaille beaucoup. Dans son épicerie, on trouve aussi de la viande, de la charcuterie, des plats cuisinés maison et des fruits et légumes frais « bio » et si possible locaux. Irène a repris le commerce familial à la suite de sa mère avec qui elle a travaillé de nombreuses années. Vous pouvez vous rendre chez elle tous les jours (sauf le lundi) de 8h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h30/20h00.

Epicerie Giuge



# E vénement

## Ça s'est passé à Saint-Jeannet



### Du 14 au 24 Octobre A la une : Les Automnales avec un grand A comme ARTbre !

Il est maintenant certain que ces Automnales sont devenues un événement culturel incontournable à Saint-Jeannet et plus encore, puisque Gattières, cette année a prolongé la fête en s'y joignant.

Les artistes furent nombreux à ce rendez-vous. Cette année, ils ont particulièrement investi la rue et des lieux inattendus comme le lavoir où des oeuvres étaient suspendues à tout vent. Les visiteurs ont suivi en ribambelle les jeunes de « Poussières d'étoiles » et leurs acrobaties pour aller d'un lieu à l'autre. Au passage, ils pouvaient découvrir les nombreuses portes recouvertes par les oeuvres des élèves du lycée Matisse. Ce fut donc une ouverture originale et pleine de surprises offertes par les artistes de Longo'ART (installations, peintures, sculptures, céramiques, vidéos, diaporama) qui a ravi les spectateurs jusqu'à la tombée de la nuit au rythme de percussions venues se joindre à la fête pour la clôturer en musique.

Dans la semaine, les écoles primaires ont eu la chance de bénéficier d'animations musicales grâce au savoir-faire du groupe « La roulette rustre ». Ce groupe a ensuite donné un spectacle exceptionnel à la chapelle Saint Jean-Baptiste. Nous espérons les revoir bientôt dans notre région. Enfin le magnifique bus « Traces » est venu s'installer sur le parking Sainte-Barbe pour faire découvrir une exposition de photos sur le thème de « l'ARTbre ». L'an prochain, le thème sera différent et déjà l'association Longo'ART travaille sur le projet auquel la commune de Gattières sera encore associée.

Merci à tous !

Contact : [longoart@laposte.net](mailto:longoart@laposte.net)



# Vie culturelle

## 13 octobre 2010 : Autour du Four à Pain : le retour du pain d'antan

Comme chaque année, le C.O.F. a organisé, avec la participation de la mairie et des associations partenaires, la fête « Autour du Four à Pain ». Le four à pain emblématique de Saint-Jeannet, a été rallumé, à l'occasion, par un ancien boulanger Francis Nirascou. Le pain a été offert aux villageois après avoir été béni. Les participants ont pu profiter d'expositions présentant de l'artisanat et des produits du terroir. Et comme dans toutes les histoires de gaulois, la fête s'est terminée par de la musique – concert avec La Belugada et baléti avec BatiBati et Bouscarla – et autour d'une table, avec une bonne soupe à l'oignon et des gratins !



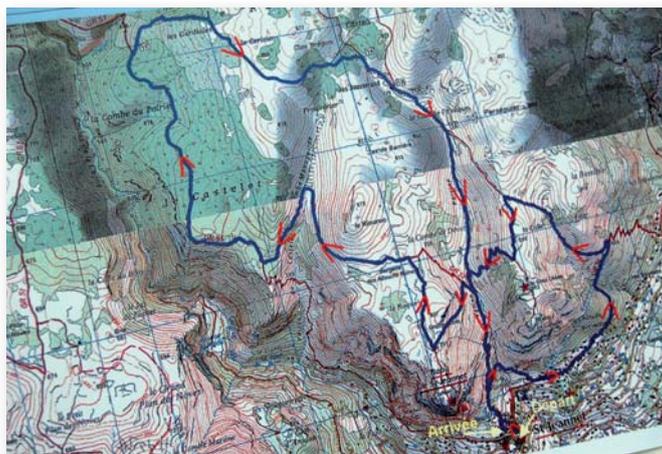
## 24 octobre 2010 : Le Trail des Baous : au coeur de la nature

Un trail est une course à pied se déroulant essentiellement en nature sur sentiers et chemins variés. La 1<sup>ère</sup> édition du Trail des Baous a eu lieu le 24 octobre 2010 à Saint-Jeannet à l'initiative de trois étudiants de l'I.U.P. Management du Sport - I.A.E. Nice. Le départ de cette course de près de 18 km à travers les Baous - avec un dénivelé cumulé de près de 1000 m - a été donné à 9h30 à partir de la place du Verger au coeur du village.

Le parcours (voir croquis) permettait de découvrir la beauté de notre environnement. En tout, plus de 250 concurrents ont pris le départ dépassant le nombre de dossards prévus ! A l'arrivée, 214 concurrents ont été classés et l'épreuve a été remportée par Julien Navarro en 1h23mn49s à une allure bien meilleure que celle envisagée par les organisateurs. Le plus jeune coureur était un gadois, Nicolas Kulakowski, arrivé en 98<sup>ème</sup> position. Les trois premiers dans chaque catégorie (femmes et hommes) ont été récompensés par le maire, Jean-Michel Sempéré, et ses adjoints : Maryse Cormis, première adjointe et Frédéric Allary, adjoint aux sports qui avait brillamment participé à la course.

En parallèle s'est déroulé un parcours pédestre pour tous les bons marcheurs sur le même tracé. Les marcheurs sont partis une heure avant les coureurs et ont été rattrapés et doublés par les premiers coureurs. L'association « Ensemble avec Benoît » était présente dans l'organisation et quelques-uns de ses membres participaient à la course.

A noter que tous les acteurs du village se sont impliqués dans cette épreuve : les chasseurs ont convenu de ne pas être présents sur le parcours bien que le dimanche soit un jour d'ouverture de la chasse en cette saison, les commerçants du village ont soutenu la manifestation, l'association « Sentiers et Villages des Baous » a aidé au balisage du parcours et à la reconnaissance du circuit. Enfin, de nombreux étudiants en tee-shirt vert assuraient l'encadrement et l'organisation de cet événement. Un grand merci à tous.



## Ça s'est passé à Saint-Jeannet

Du 25 au 28 Octobre :

### Rencontres ciné-enfant : le film de mes vacances !

C'est la troisième année que les rencontres « ciné-enfant » de la Coupole se déroulent avec Saint-Jeannet. Marcelyne Michon et Jean-Claude Pinto ont animé un stage vidéo au village. Du film d'animation au film de fiction en passant par le reportage, la vingtaine d'enfants inscrits a pu acquérir un savoir-faire certain. Chaque après-midi était consacré ensuite au cinéma. A l'affiche, des films anciens et d'autres en avant-première. Le public a même eu la chance de parler avec Alexandre Révérend, le scénariste de « l'apprenti Père Noël » qui était venu de Paris pour l'occasion. Une rencontre « ciné-enfant » du meilleur cru qui va nous faire attendre avec impatience celle de l'an prochain.

J.C. Pinto



### 10-11 et 12 Décembre : Canten Nouvé : on n'a pas tous les jours 20 ans !

Comme le dit si joliment Rose Béreau de Capodastre « on n'a pas tous les jours 20 ans » ! Créée en 1990 par l'association Capodastre – groupe de chants traditionnels et populaires – pour chanter l'esprit de Noël et préparer cette fête familiale, Canten Nouvé s'est imposé comme une véritable tradition à Saint-Jeannet. Ce que confirme Rose Béreau : « la tradition n'a pas besoin de venir du Moyen-âge, elle a juste besoin de se répéter. Avec Canten Nouvé, nous avons inventé une fête qui est devenue une tradition pour le village, un rendez-vous chargé d'émotion et de joie ». Cette année, l'esprit de Noël a flotté partout dans le village avec l'ouverture chantée et dansée des enfants de l'école Les Prés, particulièrement bien « coachés » par Patrick Rougeot (Lo Cepon), les aubades des enfants de l'école de la Ferrage, les stations chantées devant les fontaines décorées, les circuits de couronnes créées par les enfants de Saint-Jeannet, les ateliers qui ont permis à chacun de découvrir de nouveaux tours de main... Capodastre tient à remercier la mairie pour son soutien financier et logistique ainsi que toutes les associations et les anciens de Capodastre venus partager, tous ensemble, des chants de Noël.



Chorales des enfants de l'école Les Prés



Aubades avec les enfants de l'école de la Ferrage



### POUR INFORMATION :

Un CD des chants de Capodastre est disponible auprès de l'association.

# Vie associative

## ASSJ Gym danse : un nouveau cours de step le mardi soir

Depuis la rentrée l'ASSJ Gym-Danse a vu son nombre d'adhérents croître et son équipement se renforcer pour le plaisir de tous ceux qui suivent les cours assurés par Dominique et Nathalie. Pour bien commencer une année sportive et dynamique, un nouveau cours de step a vu le jour le mardi soir de 20h00 à 20h45. Ce cours vient en complément des cours de fitness existants et est ouvert à tous ceux qui ont envie de bouger leur corps dans une ambiance chaleureuse et gaie.

Contact : [www.assj-gym-danse.com](http://www.assj-gym-danse.com) ou 06.23.37.22.36



## ART DU MOUVEMENT

Les ateliers de danse parents-enfants ont démarré ! Ils ont lieu une fois par mois et concernent les enfants âgés de 20 mois à 5 ans accompagnés d'un adulte. La gym pour maman avec bébé fait le plus grand bien aux mamans : « Suite à ma grossesse et à l'accouchement, j'avais mal partout et j'étais vraiment très fatiguée. Après chaque cours, je me sens comme « dérouillée » ! Cela me fait un bien incroyable, mes douleurs s'effacent étrangement et j'éprouve une sensation de bien-être, vraiment très agréable, comme une bouffée d'oxygène. Et surtout, le plus important, cela fait du bien de prendre un peu de temps avec mon petit de bout de chou, loin des tracasseries quotidiennes et de partager, ensemble, ce moment de complicité, juste pour nous, en toute simplicité et à son rythme ». Mariné.

Informations : [isabelle.pencreach@wanadoo.fr](mailto:isabelle.pencreach@wanadoo.fr) ou 04.93.08.67.79



## ABC du Corps

L'association ABC du Corps propose des cours de gym sensorielle, issus de la méthode Danis Bois et dispensés par des professeurs diplômés en somatopsychopédagogie : les mercredis à 18h00 et à 20h00 et les jeudis à 10h00. Il s'agit de prendre soin de soi par une gestuelle douce réalisée en pleine conscience. « Le corps délivre ainsi des solutions que la raison ignorait... » En développant ses perceptions, en apprenant à poser son attention sur la qualité de mouvements codifiés, chacun de nous peut se libérer de ses tensions et se construire un mieux-être.

- Cours de Yoga-Danse les lundis à 10h00. Pour les personnes qui veulent retrouver le plaisir de danser en accord avec l'écoute profonde du corps.
  - Stages du 21 janvier : ressentir et découvrir la vie et le sens de nos articulations, pour mieux comprendre notre propre articulation avec notre vie quotidienne, entre notre être et le monde.
  - Stage du 20 mars : découvrir l'anatomie du crâne et revisiter la magie infinie de nos perceptions en passant par l'introspection sensorielle, le dessin et l'écriture. Trouver les liens avec le corps.
  - Stage du 22 mai : transformer l'image de soi en explorant son « Sensible ». « Le sensible est la présence au monde qui m'offre le monde ».
- Tout public. Pour les stages, la participation est libre.  
Plus d'informations : [www.abcducorps.fr](http://www.abcducorps.fr)



## APE : L'association Saint-Jeannet Parents d'Élèves finance les projets des écoles



Cette année encore, l'association Saint-Jeannet Parents d'Élèves multiplie les actions pour soutenir les projets des écoles. Depuis la rentrée, une nouvelle présidente est à la tête de l'association, en la personne de Catherine Gaillard sur l'école de la Ferrage et une nouvelle vice-présidente sur l'école Les Prés, Sophie Gentil.

Grâce à une forte mobilisation de ses membres et à la participation des parents d'élèves, l'association Saint-Jeannet Parents d'Élèves, représentant les deux groupes scolaires des Prés et de la Ferrage, a pu contribuer au financement des différents projets des quatre écoles pour cette année 2010-2011. Elle participe ainsi à la hauteur de 11 € par enfant, ce qui représente au total une

subvention de 4 147 € pour les voyages et autres projets scolaires de l'année.

Pour la troisième édition, l'association a organisé les 10 et 11 décembre une vente de sapins. L'occasion pour les habitants d'acheter de beaux sapins de Noël à un prix très intéressant. L'association remercie toutes les personnes qui, chaque année, lui font confiance et, bien sûr, toute sa dynamique équipe de parents. Elle souhaite à tous les Saint-Jeannois une très belle année 2011.

N'hésitez pas à nous contacter :  
Catherine Gaillard : 06.20.46.79.97  
(La Ferrage)  
Sophie Gentil : 06.15.11.75.72  
(Les Prés)

## L'école de Musique des Baous monte en puissance

La rentrée 2010 restera l'année de tous les succès. Notre école rallie de plus en plus d'élèves et connaît, chaque année, un succès grandissant. Les stages de printemps et d'été, les ateliers de musiques actuelles et d'orchestre, les présentations dans les écoles ont contribué à cette reconnaissance et cet engouement.

Notre équipe enseignante dynamique et compétente (tous les enseignants de l'école de musique sont des professeurs Diplômés d'Etat ou certifiés) a su développer chaque classe, notamment la flûte, le saxophone, la clarinette et le violon.

Cette année, plusieurs grands projets seront proposés :

- un grand stage de printemps en collaboration avec nos collègues du C.R.R. de Nice à Isola. Au programme

musique et détente (karting, Aqua Vallée...)

- un concert avec présentations aux écoles d'un groupe de musiques actuelles à Saint-Jeannet

- un échange et un concert avec la classe de chant choral du C.R.R. de Nice (nos élèves chanteront avec les élèves de premier cycle du C.R.R.)

- un concert prestigieux parrainé par un très grand artiste avec nos élèves en première partie.

Bien sûr, d'autres actions seront menées dans les écoles par exemple, les auditions, les scènes ouvertes où chaque élève peut venir jouer son programme devant un public se familiarisant ainsi avec la scène.

En un mot « musique » !

Si vous voulez nous rejoindre ou nous contacter, n'hésitez pas à venir sur notre site : [www.edmbaous.com](http://www.edmbaous.com)



## Annnonce : Capodastre recrute !

Le groupe Capodastre recherche des chanteurs et chanteuses de tous horizons pour partager la joie de chanter des chansons populaires et traditionnelles de toutes origines. Renseignements au 04.93.24.73.85

# Vie associative



## Ensemble avec Benoît : pour aller plus loin que la Foulée des Baous

Vous connaissez probablement l'association « Ensemble avec Benoît » qui organise chaque année la Foulée des Baous (voir Agenda en page 32). Engagée dans la lutte contre les leucémies, l'association oeuvre également à destination des jeunes soignés en hématologie à l'Archet 2 pour un cancer, en travaillant en collaboration étroite avec ce service dans le but d'améliorer le quotidien des enfants et d'apporter un peu d'évasion dans le

tourbillon des lourds soins subis. Ainsi, des enfants, accompagnés de leurs parents, ont pu passer une journée en haute mer sur le bateau de SOS Grand Bleu à la rencontre des cétacés. Même si, finalement, ces derniers n'ont pas voulu se montrer lors des deux journées organisées, le soleil qui régnait, l'immensité de la mer, l'ambiance conviviale et détendue ont permis d'offrir, à tous, une belle parenthèse. En janvier, ce sont trente enfants et parents qui ont assisté au Festival du Cirque de Monaco. Les séjours à l'hôpital étant souvent longs, il est également important d'égayer le cadre de vie : petit mobilier coloré, cadres photos, DVD et tout autre matériel pouvant apporter un peu de douceur aux enfants. L'association est aussi amenée à acheter du matériel

médical, permettant, par exemple, aux enfants de pouvoir se déplacer pendant qu'ils reçoivent leur traitement de chimiothérapie.

« Ensemble avec Benoît » soutient également la recherche sur la leucémie à travers l'adhésion à l'association « Cent pour sang la vie », organisme qui réunit médecins (cliniciens, biologistes, chercheurs) et associations de familles de malades. Ainsi, chaque année, l'association participe au financement d'un des programmes de recherche sélectionnés par un comité médical et scientifique, à hauteur de 5 000 €.

Pour être les plus efficaces, votre soutien, votre aide sont indispensables ! Tous les renseignements pratiques sont disponibles sur le site : [www.ensemble-avec-benoit.com](http://www.ensemble-avec-benoit.com).

## Quand la Chorale du Baou chante pour Coluche

Belle soirée que ce 19 novembre à Saint André de la Roche en compagnie de quatre autres chorales (La Gaude, conservatoires de Saint Laurent du Var et Vence, chorale de Châteauneuf-Villevieille, chorale de Saint André) pour un spectacle de chants divers durant deux heures de vraie convivialité où le plaisir de se retrouver était conforté par le but atteint : la conséquente collecte alimentaire au profit des Restos du Coeur comme au printemps dernier.

En attendant l'autre grand rendez-vous des Restos du Coeur, à savoir le 11 février sous le chapiteau de la citadelle de Villefranche sur mer ! Chanter est un plaisir naturel, mais dans ce cas précis, la motivation est double !

La chorale des Baous souhaite une bonne année à tous les Saint-Jeannois.

**Important !** La Chorale a besoin de voix supplémentaires (homme/femme) : si vous aimez chanter des variétés avec accompagnement clavier arrangeur dans



une ambiance « cool », pourquoi ne pas essayer avec nous ? Vous pouvez appeler Pierre au 06.22.30.59.55 ou Henri au 06.12.87.00.72.

## Deux nouvelles associations sur Saint-Jeannet

● L'association « Pour Saint Jeannet, on ne nous dit pas tout » veut faire entendre sa voix et éviter que le PLU, élaboré après quelques réunions publiques, mais sans réelle concertation avec la population, ne transforme radicalement notre cadre de vie et notre environnement appréciés de tous ! Nous ne voulons pas que les quartiers des Billoires, du chemin de Provence et de

Saint-Estève deviennent des secteurs fortement urbanisés. Rejoignez l'association et participez activement avec nous à l'enquête publique. Contact : [sjondpt@gmail.com](mailto:sjondpt@gmail.com)

● L'objet de l'association « Valfonts » est la préservation du cadre de vie de Saint-Jeannet. Elle s'intéresse plus particulièrement aux problèmes des

quartiers ouest de la commune : les Fonts, Val de Cagne, le Mas... Le siège de l'association est basé à « La Romarine » 410 chemin Fontaine des boeufs à Saint-Jeannet. Le bureau est constitué par Michel Bonjour (Président), Dominique Boissier (secrétaire), Pierrette Busillet (trésorière) et René Le Roy (porte-parole). Vous pouvez nous contacter au 04.93.24.99.55.

# A necdote saint-jeannoise

## Si Saint-Jeannet m'était conté Silence ! On tourne à Saint-Jeannet !

Si, de tout temps, le charme de Saint-Jeannet n'a pas laissé insensibles des grands artistes de Nicolas Poussin jusqu'à Raoul Dufy, sans oublier Tristan Tzara et Jacques Prévert, le village a aussi su jouer de ses charmes auprès des plus grands réalisateurs. Nous vous proposons un petit quizz pour tester vos connaissances sur les films qui ont été tournés à Saint-Jeannet.

### QUIZZ

**1. Dans le célèbre film « La Main au Collet » (« To catch a thief » en version originale), le cadre enchanteur du village de Saint-Jeannet a été utilisé pour**

- a. Le générique
- b. La maison de Robert le Chat, interprété avec charme et élégance par le beau Cary Grant
- c. Un clin d'oeil malicieux du Maître qui croise le chemin de Cary Grant dans un bus de Saint-Jeannet

**2. Gary Crant et Grace Kelly se retrouvent devant le village de Saint-Jeannet pour :**

- a. Manger des nouilles
- b. Compter les moutons
- c. Échanger un langoureux baiser

**3. L'acteur Bernard Blier a tourné à Saint-Jeannet un film qui ferait rêver bien des enfants et qui s'intitule**

- a. L'école buissonnière
- b. Les bêtises
- c. L'école est finie

**4. Dans « les égouts du paradis », Francis Huster, qui joue le rôle d'Albert Spaggiari, cache ses armes à Saint-Jeannet dans**

- a. Une bergerie qu'il a retapée de ses mains
- b. La chapelle Saint Jean-Baptiste
- c. Le lavoir

**5. Dans les années 70, les femmes de Saint-Jeannet ont vanté les mérites d'un produit de grande consommation. C'était :**

- a. Des boîtes de conserve qui ont bon goût
- b. Des chaussettes qui ne tombent pas
- c. De la lessive qui lave bien

### Réponses :

**1)a et 1)c.** Les scènes dans la maison de Robert le Chat ont été tournées dans la villa « Les Bollovens » à Saint-Jeannet. Et lorsque le beau Cary Grant échappe à ses poursuivants, il tombe, nez à nez, avec... Alfred Hitchcock

**2)c.** Un beau baiser devant le village, voilà une vraie scène romantique...

**3)a.** La plus grande partie de « L'école buissonnière » a été tournée dans les ruelles de Saint-Jeannet. Ce film, sorti en 1949 et réalisé par Jean-Paul Le Chanois, retrace l'histoire de Célestin Freinet, l'un des premiers pédagogues à avoir pensé une école différente.

**4)a.** « Les égouts du paradis » est un film français de José Giovanni sorti en salle en 1979 (sur lequel Marcellyne Michon a travaillé en qualité d'assistante). Il s'agit de l'adaptation du roman éponyme d'Albert Spaggiari, auteur du « casse du siècle ».

**5)c.** Les femmes de Saint-Jeannet ont été mises à l'honneur par une marque de lessive très connue. « Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les femmes de Saint-Jeannet ».

## Pour en savoir plus sur ... les livres qui parlent de Saint-Jeannet

La bibliothèque de Saint-Jeannet est ouverte à tous et propose un large choix de documents de toutes sortes : située à la mairie annexe, rue Charles-François Euzière au village, elle met à la disposition des adultes et des enfants des romans, des biographies, des ouvrages de vie pratique (cuisine, loisirs...) et bénéficie de prêts réguliers de la Médiathèque départementale.

Vous y trouverez des livres qui vous en diront plus sur votre village en particulier : « La maison neuve sur la place » de F. Cali « L'évolution d'un village frontière de Provence » J.E. Malaussène « Saint-Jeannet village, de mémoire d'homme » F. et C. Chambon « Saint-Jeannet par les rues et les chemins » F. et C. Chambon

Horaires d'ouverture au public :  
mardi et vendredi de 15h00 à 17h00  
mercredi et samedi de 10h00 à 12h00.

Plus d'informations sur le site web :  
<http://saintjeannet.bibli.free.fr/>  
ou par téléphone au 04.93.24.72.04  
ou au 04.93.24.43.33

# Etat Civil

## Ils sont arrivés

BAUDOIN Dionne, née le 19/08/2010  
GEOFFROY William, né le 24/08/2010  
CAZEMAJOU Jeanne, Marie, Huguette, née le 19/08/2010  
TRASTOUR Bastien, Richard, Jean-Pierre, né le 14/09/2010  
ABID Aïdan, né le 02/10/2010  
FALCO Lucas, Yves, né le 14/10/2010  
TOURNEUR Jules, Fabien, Jean-François, Eric, né le 18/10/2010  
DULON Ulysse, Tao, Gilbert, né le 11/11/2010  
REEB-GRUBER Liam, Lenny né le 03/12/2010  
GUÉRIN Lola, Stéphanie, Christelle, née le 19/11/2010  
BONSORTE Fabio Gaetano Antoine, né le 09/12/2010  
DESPRINGALLE Zoélie, Naïs, née le 11/12/2010  
BONO Teegane, Lucie, Jade née le 29/12/2010

## Ils se sont dit oui

Le 04/09/2010 TORTO Robert, Charles et CASSE Colette, Adèle  
Le 25/09/2010 KILIAN Carl, Martin et CLERC Dominique, Sylvie, Henriette  
Le 27/11/2010 JACQUARD-VIVEREUX Robert, Antoine, Claude et DE CHAMPS Josiane

## Ils nous ont quittés

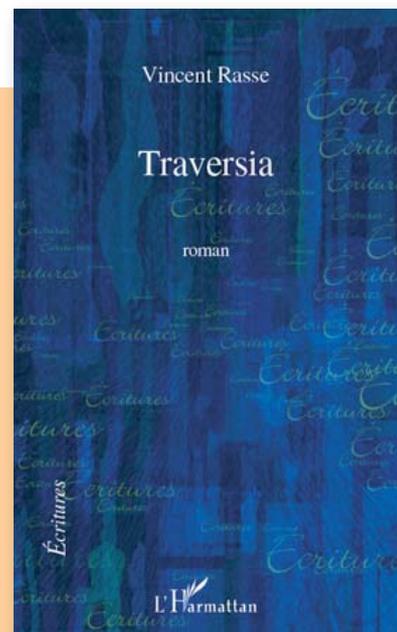
Le 16/08/2010 D'ELBREIL Christine, Marie, Suzanne, veuve LE HENAFF  
Le 25/08/2010 BERNARDI Jacques  
Le 29/08/2010 GEOFFROY William  
Le 03/09/2010 SYLVESTRE-GROS-MAURICE Yvonne, Étienne, veuve GOLLIET  
Le 12/09/2010 NETTO Marius, Victor  
Le 18/09/2010 REYMOND Alice, Juliette, Antoinette  
Le 02/10/2010 GLOVER Georges, Marcel, Maurice  
Le 02/10/2010 SERRET Marie, Louise, Joséphine  
Le 09/10/2010 ROBERT Flavienne, Louise, veuve BOUTTÉ  
Le 10/10/2010 CAUQUIL Germaine, Renée  
Le 26/10/2010 BRETON Suzanne, Juliette, Marie, Louise  
Le 01/11/2010 MALLET Jeanne, Louise, veuve ORENGO  
Le 10/11/2010 LEROUX Victor, Marcel  
Le 21/11/2010 CASTEL Marie-Louise, Clémence, veuve BIANCHERI  
Le 30/11/2010 GRUBISA François  
Le 03/12/2010 REPON Léon-Jules  
Le 05/12/2010 BAUMBACH Heinz  
Le 11/12/2010 SERRET Suzanne, Blanche, veuve GINESTE

## Un Saint-Jeannois à l'honneur

Reçu par Michel Savary, Vincent Rasse a fait une « signature » de son dernier roman à la librairie de Saint-Jeannet, le dimanche 28 novembre. C'est sous la pluie que les Saint-Jeannois ont rejoint l'auteur qui s'était réfugié au « Chiwawa rouge » profitant ainsi d'un espace plus vaste.

« Traversia » a été inspiré à Vincent Rasse par les nombreux voyages qu'il a entrepris en Amérique du Sud. Qui n'a jamais songé, dans une longue rêverie, à traverser les hauts plateaux andins aux promesses d'or

et de grandeur ? C'est ce que vont entreprendre les protagonistes de ce livre : le vieux patron créole de San Juan de Oro et Joaquín, son péon : pour l'or, les prouesses, mais aussi pour défier la mort. Commence alors une véritable épopée, un « road movie » au royaume des hauteurs. Cet ouvrage, qui mêle à la fiction, l'histoire de la conquête des pays andins, nous dévoile une Amérique du Sud qui n'a de cesse de nourrir notre imaginaire.



L'espace réservé à l'opposition est vide, selon sa propre volonté.

# A genda saint-jeannois

**19 février 2011 :**

## Fête des « Boufets » : bonne humeur et tradition

Le 19 février, Saint-Jeannet sera investi par les danseurs, vêtus de blanc et équipés de grelots et soufflets dont ils feront usage, dès 19h30, lors d'une passa carriera dans les rues du village. Puis direction la place sur le four à 21h30 et « van crama la luna » ! La soirée se finira avec un buffet à la chapelle Saint Jean-Baptiste pour se remettre de ses émotions avant le baléti animé par les musiciens du Cepon. Entrée libre.

Renseignements auprès de Benjamin Jamault (04.93.24.99.45 ou [b.jamault@wanadoo.fr](mailto:b.jamault@wanadoo.fr)) ou Pierre Richardin (06.22.21.93.39 ou [chicou\\_06@hotmail.fr](mailto:chicou_06@hotmail.fr)).  
06.20.69.07.74.



**11 mars 2011 :**

## CONFERENCE « Sentiers et Villages des Baous »

Le 11 mars à 18h00, l'association « Sentiers et Villages des Baous » organise une conférence au Four à Pain, dont le thème est : « l'historique des séismes dans notre région et les conséquences sur l'habitat traditionnel ». Cette conférence sera animée par André Laurenti, auteur de plusieurs ouvrages sur la sismicité. Il a parcouru diverses régions du monde pour connaître les volcans, il nous fera part de son expérience et répondra aux questions qui nous préoccupent dans notre région.

Liens : <http://www.azurseisme.com/>  
<http://sentiers.village.free.fr/>

**12 mars 2011 :**

## Aragon à l'honneur

La compagnie « les planches saint-jeannoises » propose une lecture de textes du grand poète Louis Aragon à la salle des mariages le 12 mars 2011 à partir de 21h00.



**27 mars 2011 :**

## COURIR CONTRE LES LEUCÉMIES lors de la Foulée des Baous et s'inscrire sur le fichier des donneurs de moelle osseuse

La 5<sup>ème</sup> édition de la Foulée des Baous aura lieu le dimanche 27 mars 2011. Coureur confirmé, coureur d'un jour, marcheur... Ce jour-là, venez courir ou marcher pour soutenir les enfants atteints de cancer et de leucémie ! Au programme : deux courses de 10 km et 4,8 km, un circuit pour les marcheurs, avec la participation active de l'association « Sentiers & Villages des Baous » et pour les enfants, une course et un parcours sportif proposés par l'association « Poussières d'Étoiles ». Vous pourrez également vous informer sur le don et vous inscrire sur le fichier des donneurs de moelle osseuse !

**GRANDE PREMIÈRE DANS LA RÉGION :** grâce à l'utilisation de kits de prélèvements salivaires (en lieu et place de la prise de sang), vous pourrez, si vous êtes décidés, réaliser votre inscription complète sur le fichier des donneurs de moelle osseuse ! En effet, le médecin chargé des inscriptions sera présent et, après un entretien médical et un simple prélèvement de salive, vous rejoindrez les 150 000 Français qui ont décidé de répondre présents si un malade a besoin d'eux.

Alors n'hésitez pas, le 27 mars, rendez-vous au stand d'information sur le stade de Saint-Jeannet ! Trop de malades décèdent faute de donneur compatible ! Un peu de nous, la vie pour eux.

Tous les renseignements pratiques sont disponibles sur le site :  
[www.ensemble-avec-benoit.com](http://www.ensemble-avec-benoit.com)

## Activités Jeunesse

### POINT JEUNES :

### Séjour Ski du 26 Février au 5 mars 2011 à SALVAN en Suisse

Avec ce séjour, la première intention est de développer les liens avec les habitants de la ville jumelée, Salvan en Suisse. Le séjour part d'une volonté commune. Cette rencontre permet aux jeunes de se découvrir et de créer des correspondances.

Les activités proposées seront essentiellement tournées vers le ski durant 6 jours et des soirées visant à rencontrer les jeunes de Salvan.

Plus d'informations par mail [ptjsaintjeannet@hotmail.com](mailto:ptjsaintjeannet@hotmail.com) ou [jeunesse@saintjeannet.com](mailto:jeunesse@saintjeannet.com) et par téléphone : 06.19.22.21.39  
04.93.59.49.42



### ESBF :

### Footballeurs en herbe ou confirmés, à vos crampons du 18 au 24 avril 2011 !

Après le succès du premier stage organisé lors des vacances de Pâques 2010, succès confirmé par le stage de la Toussaint qui a rassemblé 56 footballeurs de tous horizons, l'ESBF (Entente Sportive des Baous Football) renouvelle l'expérience avec un autre stage de football qui se déroulera du 18 au 24 avril 2011 de 14h00 à 17h00. Ce stage est ouvert aux enfants de 6 ans (U6) à 14 ans (U15) même non licenciés au club.

Renseignements et inscriptions sur place au stade de la Gaude le mercredi après-midi de 14h00 à 18h00 ou par téléphone au 04.93.24.72.21 ou mail : [esbf.foot@wanadoo.fr](mailto:esbf.foot@wanadoo.fr)  
Site : [www.esbaousfoot.com](http://www.esbaousfoot.com)

## A noter également dans vos agendas !

- La prochaine semaine nationale d'information sur le don de moelle osseuse se déroulera du 7 au 13 mars 2011. Une occasion supplémentaire de s'informer et de se positionner !
- Le concert du groupe Matié-Matié de Coursegoules le samedi 9 avril, salle rose de Mai à La Colle sur Loup au profit de « Ensemble avec Benoît »